
Concours d'entrée

Rapport Jury 2024

Allemand



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Allemand

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Statistiques de l'épreuve

Nombre de candidats et candidates présents : 325

Moyenne : 10,09

Écart-type : 4,25

Notes supérieures ou égales à 14 : 18,46%

De 0 à 5	39
De 5,5 à 9,5	119
De 10 à 13,5	107
De 14 à 17,5	48
De 18,0 à 20	12

Commentaire sur les statistiques

Le nombre total de copies est en légère hausse, ce dont le jury se réjouit : 325 cette année, contre 312 en 2023, 322 en 2022. Toutefois, le nombre de copies incomplètes ou indigentes a également augmenté. De l'autre côté du spectre, les bonnes et très bonnes copies sont également plus nombreuses. L'écart-type est donc plus élevé cette année, reflétant des disparités importantes entre les candidates et candidats. Ce bilan ne doit cependant pas décourager : plus de la moitié des copies ont obtenu une note supérieure à 10. La plupart des candidates et candidats ont donc fait montre d'une préparation solide, aussi bien en termes de langue que de méthodologie et d'analyse littéraire.

Considérations générales

Le texte de cette année était un extrait du roman *Die Mansarde* de Marlen HAUSHOFER, publié en 1969. La narratrice, une femme au foyer dans l'Autriche des années 1960, relate une semaine dans sa vie faite de routine, de renoncements et d'incommunicabilité. L'arrivée de mystérieuses lettres vient perturber ce quotidien.

Concernant la présentation formelle, il est demandé aux candidates et candidats d'utiliser une encre noire ou bleue foncée permettant un contraste important avec le blanc de la page, de manière à faciliter la lecture sur écran des copies numérisées. Le jury rappelle que l'orthographe et la lisibilité des copies sont également des éléments à prendre en compte au moment de la rédaction.

Comme les années passées, la grande majorité des candidates et candidats a su structurer son commentaire de manière suffisamment claire pour faciliter la lecture et la correction. Le plus souvent, les introductions comportent bien une problématique et une annonce de plan, les passages d'un paragraphe à l'autre ou d'une partie à l'autre sont matérialisés par un saut

de ligne et des phrases de transition permettent de ressaisir le fil argumentatif. Pour des raisons de temps, la conclusion reste la partie la plus négligée : beaucoup de candidates et candidats la sacrifient, ou bien la réduisent à quelques phrases. Il est attendu qu'ils et elles rédigent une synthèse de leur argumentation qui réponde à la problématique choisie. En revanche, mieux vaut se passer d'une « ouverture » si celle-ci est artificielle, n'apporte rien d'essentiel au propos ou entraîne sur une fausse piste. De la même manière, le jury attire l'attention des préparateurs sur un défaut qui se retrouve dans de nombreuses copies : en croyant réaliser une « accroche », beaucoup de candidates et candidats obtiennent l'effet inverse de faire « décrocher » le correcteur ou la correctrice dès les premières lignes, parce que celles-ci reposent sur un contresens, une mauvaise contextualisation ou des parallèles bancals avec des œuvres littéraires aux auteurs parfois mal identifiés. Lorsqu'une accroche consiste à mettre en exergue une citation du texte, celle-ci doit être pertinente et son choix justifié. Soulignons une nouvelle fois qu'il n'est pas indispensable de fournir une accroche : on peut parfaitement commencer son introduction *in medias res*.

Le jury salue les efforts des candidates et candidats pour produire une langue de bonne tenue, c'est-à-dire qui soit aisément compréhensible par le correcteur ou la correctrice et qui leur permette d'exprimer des idées de manière claire et précise. Les bonnes copies témoignent d'un soin particulier apporté à la syntaxe, à la conjugaison ainsi qu'au lexique de l'analyse de texte. Cependant un nombre non négligeable de copies présente des lacunes linguistiques, aussi bien en français qu'en allemand. Beaucoup de candidats et candidates ont perdu un nombre important de points en version à cause de leur manque de maîtrise du passé simple. Il arrive que le stress causé par l'épreuve et la pression que subissent les candidates et candidats les conduisent à commettre davantage d'erreurs pendant l'épreuve que pendant l'année. À cet égard, on ne peut qu'encourager les candidats et candidates à poursuivre un entraînement régulier, seule façon de maîtriser la nervosité inhérente à toute épreuve de concours. Le jury conseille notamment aux candidates et candidats de bien organiser leur temps pour préserver un moment de relecture, ce qui leur permettra de rendre une copie complète et de corriger leurs erreurs d'inattention.

Le jury a fait le choix de proposer un texte aisément compréhensible de manière que tous les candidats et candidates puissent composer à la fois le commentaire et la traduction. Néanmoins son apparente facilité n'a d'une part pas suffi pour une petite minorité, et a d'autre part pu déconcerter un certain nombre ou les amener à en sous-estimer les difficultés. Ainsi, certaines copies ne se sont pas suffisamment interrogées sur le genre du texte, prenant le titre « Montag » pour une indication évidente qu'il s'agissait d'un journal intime et négligeant les indices allant à l'encontre de cette idée (déictiques, temps verbaux et formulation du chapeau).

Épreuve de traduction

Le passage à traduire se composait de 183 mots et allait de « An diesem Montagmorgen » (l. 14) à « nicht erinnert werden will » (l. 27). Le texte comportait beaucoup de phrases simples et courtes ne présentant pas de difficultés syntaxiques particulières. Les phrases complexes recouraient à des subordonnées relatives, qui sont bien connues des candidats et candidates, ou à des concessives, qui leur ont posé plus de problèmes. Les principales difficultés lexicales concernaient l'emploi de tournures idiomatiques (« gehörte versteckt »), et notamment d'un phrasème dans la phrase « Wie die Katze ging ich um den heißen Brei herum ». Une utilisation judicieuse du dictionnaire et une bonne compréhension du contexte devaient permettre aux candidates et candidats de surmonter cet obstacle. Le jury a valorisé dans sa notation les copies qui montraient que le sens global de l'expression avait été saisi, sans pénaliser outre mesure celles qui optaient pour une traduction littérale du moment que celle-ci était juste. Une grande variété de solutions différentes a été acceptée, seuls les non-sens étant lourdement

sanctionnés. La prise de risque a été bien reçue de la part du jury lorsqu'elle traduisait une volonté de rendre dans un français idiomatique le sens du texte allemand.

On recommande aux candidates et candidats d'éviter les ajouts inutiles ou au contraire les omissions (qui portent parfois sur des phrases entières) : ces erreurs sont lourdement sanctionnées et retirent parfois à des copies, qui peuvent être par ailleurs de bonne qualité, un nombre certain de points. Afin d'éviter cela, il est encore une fois nécessaire de relire sa copie avec soin. Certains candidats ou candidates ont écrit « chose » ou « quelque chose » face à un mot inconnu : bien qu'elle soit encore préférable à une omission, cette stratégie n'est pas payante. Il est recommandé de s'appuyer sur le contexte et sur le dictionnaire pour identifier un terme général plausible ou approchant.

Le jury est également attentif au respect du style du texte original : face à une narratrice à la langue simple et dépouillée, les candidates et candidats doivent réfréner le désir de déployer toute leur virtuosité rhétorique.

Voici un relevé des erreurs récurrentes notées par le jury cette année :

1. Lexique

A. Chiffres et couleurs : le jury a trouvé dans un nombre non négligeable de copies des erreurs sur le vocabulaire de base, qui ne peuvent pas toutes être imputées à l'inattention.

Ainsi, « ein dicker gelber Umschlag » (l. 14) a pu être traduit par « une enveloppe verte* / argentée* / dorée* » et même « riche* », sans doute par confusion entre « gelb » et « Geld ». L'adjectif « dick » a lui aussi été l'objet de contresens : « une petite* enveloppe », « une enveloppe d'un jaune profond* ».

En ce qui concerne les nombres, « siebzehn » (l. 21) a donné lieu à des traductions erronées voire mal orthographiées : « seize* ans », « sept* ans », « soissante-dix* ans ».

Les candidates et candidats doivent s'efforcer de réactiver le sens de base des termes les plus courants, dont l'apprentissage remonte à plusieurs années. Cela concerne aussi par exemple les prépositions : « unter » (l. 24) a été traduit par « entre* » dans certaines copies.

B. Adverbes et conjonctions : les connecteurs sont parfois insuffisamment connus. Non seulement cela leur coûte quelques points, mais cela les empêche aussi de saisir la structure logique du texte, les privant d'un outil précieux pour résoudre certains problèmes de compréhension.

L'adverbe « nämlich » (l. 19) a été traduit par « en fait* », « par ailleurs* », « presque* », « plus précisément* », « quasiment* », tandis que « das heißt » (l. 19) a généré des non-sens tels que « ça s'appelait* », « qui disait* ». Le mot « nur » semble avoir été confondu avec « nun » dans le syntagme « nicht nur » (l. 20) : « pas encore* », « pas maintenant* ». Même un adverbe comme « wirklich » (l. 20) en a déconcerté certains, avec des problèmes allant de l'omission, toujours dommageable, au faux sens (« précisément* / bien* »).

Toujours dans cette même séquence, la subordonnée concessive a joué des tours à beaucoup : « wenn ich es auch... » (l. 21) a été traduit littéralement par « quand aussi* » ou « lorsque aussi* ». Le même problème se présentait à la fin du texte : « auch wenn... » (l. 25). La position de « auch » directement devant la conjonction facilitait ici la compréhension, sans empêcher toutefois les contresens : « même quand* / aussi si* ».

Pour finir sur une erreur plus légère, il est attendu des candidates et candidats qu'ils distinguent « endlich » et « schließlich », traduits respectivement par « enfin » et « finalement ». Toutefois la transposition de l'adverbe en verbe est en règle générale un procédé judicieux, permettant d'imprimer à la phrase française une tournure plus idiomatique : « Je finis par... ».

C. Confusions lexicales : beaucoup d'erreurs notées par le jury semblent provenir de confusions entre lexèmes présentant des similitudes. Une lecture plus précise et un travail sur la morphologie peuvent permettre de réduire ce type de problèmes.

Le verbe « versetzen » (l. 22) a par exemple été confondu avec « ersetzen » (remplacer) ou bien avec « verstecken » (cacher), que l'on retrouvait plus bas dans le texte (l. 25). De nombreuses copies se sont aussi laissées induire en erreur par la grande ressemblance des articles « jener » et « jeder », « jenen Schock » (l. 22) étant traduit par « chaque* choc ». La proximité phonique est également source de confusion, ainsi quand « Es war nämlich » (l. 19) est traduit par « Elle était semblable à* », en écho à l'adjectif « ähnlich ».

De telles confusions sont d'autant plus dommageables qu'elles peuvent entraîner des contresens plus étendus : « Ich ging damit in die Küche und wunderte mich » (l. 15-16) a été traduit par « J'allais* à l'église* avec ceci et m'agenouillai* ». La traduction de « Kirche » au lieu de « Küche » a amené certains à se tromper également sur le sens de « wundern ». Ce dernier verbe a été confondu dans d'autres copies avec « wünschen ». L'adverbe « ungefähr » (l. 21) a également donné lieu à des traductions incongrues à cause de sa proximité avec le nom « Gefahr » : « un temps sans danger* / loin des dangers* » ; « il y a sans danger* dix-sept ans de cela ».

Face à un homonyme, comme l'adjectif épithète « heißen » (l. 16) à distinguer du verbe « heißen », toute confusion pouvait être déjouée par l'analyse grammaticale et/ou l'attention à la cohérence textuelle, afin d'éviter des solutions fantaisistes du type : « un chat qui se prénomme Brei* ».

Le même problème de confusion lexicale se retrouve dans l'analyse de mots composés. Ainsi la traduction de l'adjectif substantivé « Ehrenrühriges » (l. 26) dans plusieurs copies a montré que le terme « Ehre » était pris tantôt pour « Herr » (« appartenant à un homme* »), pour « Ehe » (« secret de mariage* » ; « qui puisse briser un couple* ») ou pour « Eltern » (« secret des parents* »).

D. Champs lexicaux et analyse sémantique : le repérage des champs lexicaux du texte doit permettre aux candidates et candidats de déjouer les difficultés en s'appuyant sur tous les éléments de contexte à leur disposition. Pour ce qui est du terme-clé « Schrift », répété plusieurs fois (l. 18, 19, 20), cela n'a malheureusement pas suffi à certains pour éviter contresens et faux-sens : celui-ci a été traduit par « stylo* », « plume* », « signature* », « écrivain* » ou « écrit* » au lieu d'« écriture ». De même, le participe II « beschrieben » a été souvent traduit par « décrites* ». Il est conseillé aux candidates et candidats de garder à l'esprit qu'un mot bien connu d'eux sous son sens premier peut en avoir d'autres en fonction du contexte. L'usage efficace du dictionnaire unilingue est parfois nécessaire, même pour des termes courants.

E. Mots transparents et faux amis : la traduction pose de nombreux pièges et demande notamment de savoir déterminer si l'on se trouve face à un mot transparent ou bien à un faux-ami. Ainsi, quelques copies ont cherché à traduire « Schock » (l. 22) par autre chose que « choc », au risque de tomber dans l'inexactitude. Le jury rappelle donc que certains termes sont bel et bien transparents entre le français et l'allemand et qu'il ne faut pas en avoir peur. Mais la prudence reste de mise, le nombre de faux-amis étant tout de même très élevé. Un exemple dans le texte de cette année était le mot « Art » (l. 24), que certains ont traduit par « art* » (quand il n'était pas confondu avec « Arzt »).

F. Anglicismes : l'omniprésence de l'anglais vient ajouter aux occasions de confusions lexicales chez les candidates et candidats. Ainsi « Widerwillen » (l. 22) a été traduit par « reluctance* », sans doute sous l'influence de l'anglais. Or le mot « réluctance » est rare en français et s'utilise en physique pour désigner une résistance magnétique.

G. Tournures idiomatiques : deux passages du texte ont posé beaucoup de problèmes du fait de leur idiomaticité.

« Wie die Katze ging ich um den heißen Brei herum » (l. 16) : un certain nombre de copies a bien identifié la locution et a même été capable de trouver un équivalent français (« tourner autour du pot »), peut-être avec l'aide du dictionnaire où figurait la variante « um den heißen Brei herumreden ». À défaut, la présence du mot de comparaison « wie » pouvait mettre sur la piste d'un sens figuré. Le jury a valorisé la prise de risque et accepté un grand nombre de solutions où se retrouvait l'idée principale, à savoir le fait que la narratrice retarde le moment d'ouvrir l'enveloppe : « J'allais et venais comme un chat pour éviter le sujet », « Comme le chat, j'hésitais à mettre la patte au brouet brûlant », « Comme le chat, je tournais autour du sujet brûlant », « Je marchai* sur des charbons ardents », « Timorée comme un chat, j'hésitais à ouvrir » ... Il est à noter que « wie die Katze » fait partie intégrante de l'expression allemande et pouvait à ce titre ne pas être traduit. Néanmoins, certains candidats et candidates ont pu craindre d'être pénalisés pour une omission. Le jury a considéré par ailleurs que conserver cette comparaison animale de la narratrice avec un chat, ou plus exactement une chatte, se justifiait sur le plan littéraire. Les copies optant pour une traduction littérale n'ont perdu que quelques points si celle-ci était juste (« Je tournai comme un chat autour de la bouillie chaude ») et ont été pénalisées plus lourdement en cas de faux-sens (« je tournai autour de la proie* brûlante »). Les contresens complets voire les non-sens ont été sanctionnés : « je trépignai d'impatience* », « je tournai autour du plan de travail blanc* », « J'allai pour désigner l'autre idiot* », « Je me perdis dans mes pensées* », « Comme une chatte qui a ses chaleurs, je ne peux pas m'empêcher de déambuler dans la pièce* » ... Le jury a néanmoins tenu compte de la difficulté de la séquence dans sa notation.

La deuxième locution idiomatique du texte était « das hier gehörte versteckt » (l. 25), le verbe « gehören » combiné à un participe II indiquant une recommandation ou une injonction. Ce sens était attesté dans le dictionnaire unilingue : « der gehört eingesperrt ! man sollte ihn einsperren ». Il est important que les candidates et candidats sachent tirer parti des exemples qui y sont donnés et ne s'arrêtent pas aux premières définitions. Un certain nombre n'a pas été en mesure de surmonter cette difficulté et a cherché des solutions autour du sens de base bien connu de « gehören », à savoir « appartenir » : « ceci appartenait aux choses cachées* », « cela appartenait au secret* ». D'autres ont proposé des traductions autour de l'idée d'appartenance à un endroit, qui fait partie des sens possibles du verbe : « Caché, cela demeurerait à sa place* », « cela avait sa place caché ici* ». Mais « gehören » a aussi été confondu avec « hören » : « ceci entendu comme étant rangé* ». La construction inhabituelle a pu donner lieu à des contresens : « Ce qui est caché ici m'appartenait* ». Toutefois, un certain nombre de copies a bien su identifier le sens de l'expression et le rendre avec plus ou moins d'habileté : « il convenait qu'elle soit cachée », « cela méritait d'être caché », « ceci devait être caché » ...

2. Aspects grammaticaux de l'allemand

Certaines erreurs de traduction sont dues à des problèmes de compréhension de la grammaire allemande. Le jury recommande aux candidates et candidats d'être vigilants sur les points suivants :

A. Conjugaison : une bonne identification des formes verbales permet d'éviter de perdre des points pour des erreurs de temps ou de mode, voire de commettre des contresens liés à une mauvaise analyse. Ainsi, un nombre très important de copies a rendu le *Plusquamperfekt* « gewesen war » (l. 20) par un passé composé au lieu d'un plus-que-parfait : « que j'ai* été ». Dans certains cas plus minoritaires, il y a eu des confusions avec les participes II d'autres verbes : « gewesen » a été pris pour « gesehen » (« que j'avais vu* ») ou « geworden » (« que j'étais devenue* »). Les erreurs de temps ont également été nombreuses à la fin du texte, le

verbe « wollen » au présent (« will », l. 26) étant très souvent traduit par un imparfait (« voulais* »). Ce groupe verbal présentait un degré supérieur de complexité, avec la combinaison entre le verbe modal et l'infinitif passif : « an die ich nicht erinnert werden will ». Beaucoup de candidates et candidats n'ont pas su rendre cette structure passive : « dont je n'avais pas envie de me souvenir* », « dont je ne voulais plus me souvenir* », « dont je ne voulais pas qu'on se souvienne* ». Certaines copies ont confondu le passif et le futur, soit parce que tous deux se forment à l'aide de l'auxiliaire « werden » en allemand, soit à cause de la similitude de « will » avec un futur anglais : « de laquelle je ne voudrai pas me souvenir* ».

B. Construction : bien que le texte n'ait pas présenté de grandes difficultés sur le plan syntaxique, quelques erreurs de compréhension de la construction des phrases allemandes ont été relevées par le jury. Dans la proposition « ein paar vergilbte Seiten aus einem Schulheft fielen heraus » (l. 17-18), le groupe prépositionnel de base « aus » a été parfois identifié à tort comme le complément prépositionnel du verbe, et non comme l'extension à droite du groupe nominal : « tombèrent hors* d'un cahier ». L'ordre des constituants ainsi que le contexte indiquent ici que les pages tombent de l'enveloppe et non du cahier dont elles sont issues. De même, la linéarisation de la phrase allemande permettait de comprendre que « nur ein Relikt war aus der Vergangenheit » constituait la continuation de la subordonnée introduite par la conjonction « auch wenn ». Certains ont semble-t-il été perturbés par l'après-dernière-position du groupe prépositionnel et ont traité ce segment comme une proposition indépendante. Cette erreur n'a pas été lourdement sanctionnée quand la traduction était correcte par ailleurs.

Le jury a jugé plus dommageables les problèmes de compréhension de la structure « nichts als » (l. 21-22), présents dans un nombre important de copies avec des traductions allant de l'inexactitude au contresens : « je n'ai ressenti que* », « je ne ressentis rien de plus que* », « j'ai ressenti à mon grand regret* », « je ne ressentis rien comme de la nostalgie* », « je n'ai rien éprouvé qui fut de l'aversion* ».

C. Déclinaison : le groupe nominal « ein dicker gelber Umschlag » (l. 14) a donné lieu à des traductions témoignant d'une mauvaise identification de la terminaison -er comme degré 1 de l'adjectif et non comme marque du nominatif masculin singulier. En effet, certaines copies ont traduit le groupe comme s'il s'agissait d'un comparatif : « une enveloppe plus épaisse et plus jaune* », « une très grosse enveloppe très jaune* ». Une bonne connaissance du système des déclinaisons devrait permettre d'éviter ce type d'erreur. De même, les candidates et candidats doivent prêter attention au genre et au nombre des pronoms de reprise afin d'en identifier l'antécédent : dans la phrase « Ich steckte die Papiere zurück in den Umschlag und trug sie in die Mansarde » (l. 23), le pronom personnel « sie » ne peut reprendre le nom masculin singulier « Umschlag » mais renvoie bien au pluriel « die Papiere » et doit donc être traduit par « les ».

3. Erreurs de français (orthographe, conjugaison et syntaxe)

A. Conjugaison : le jury a déploré cette année un nombre considérable d'erreurs de conjugaison, qui ont été très pénalisantes pour certaines copies honorables par ailleurs. Il est attendu des candidates et candidats à un concours littéraire qu'ils maîtrisent le passé simple. Or de nombreuses formes fautives ont été relevées, notamment l'utilisation de la 3^{ème} au lieu de la 1^{ère} personne du singulier pour les verbes du premier groupe et certains verbes du troisième groupe : « je coupa*, je porta*, j'emporta*, je m'étonna*, je replaça*, je déchira*, je cacha*, je rangea*, je replia*, je me demanda*, j'alla* ». Par mimétisme, des verbes d'autres groupes ont également été mal orthographiés : « je fini*, je reconnu*, je su* ». Beaucoup d'erreurs semblaient provenir d'une confusion avec l'imparfait ou l'imparfait du subjonctif : « je réfléchissai*, j'ouvrai*, je ressentai*, je reconnaissai*, je me rendai*, je me rendîs*, une lettre vînt*, j'eû été*, je reconnût* ». Le jury a également rencontré des terminaisons fantaisistes et

des barbarismes : « je reçue*, ils tombère*, ils sortèrent* ». Par leur caractère souvent systématique, ces erreurs témoignent d'un manque de familiarité avec le passé simple et même dans certains cas avec le fonctionnement de la conjugaison. En effet, le jury a relevé dans quelques copies des incohérences entre la personne et la terminaison à l'imparfait, y compris dans une seule et même phrase : « je reconnaissait*, j'allais dans la cuisine et m'étonnait* ». De même, des formes telles que « j'ai était* » marquent un réel manque de compréhension du système de la langue. Les erreurs de cette gravité restent toutefois minoritaires.

Le jury recommande aux candidats et candidates de s'entraîner à l'utilisation du passé simple par la lecture de romans ainsi que des révisions régulières. En cas de difficultés persistantes, l'utilisation du passé composé est à privilégier afin de ne pas perdre trop de points pour des erreurs de conjugaison qui sont fortement sanctionnées.

B. Orthographe : le passé composé peut poser cependant lui aussi problème à des candidates et candidats qui ne maîtrisent pas toujours l'accord du participe passé : « j'ai reconnue* l'écriture, la personne que j'avais été*, l'adresse était tapé* ». Le jury a également rencontré des confusions entre participe passé et infinitif : « le destinataire* n'était pas mentionner*, le nom de l'envoyeur n'était pas marquer* ».

Les doubles consonnes sont un autre point de vigilance concernant l'orthographe : « événements innatendus* », « prenaient* », « ammenai* », « déshonnorant* ». Dans ce domaine aussi, le jury a constaté cette année l'influence de l'anglais : « adresse* », « caractère* ». Une relecture attentive est cruciale pour se corriger et éviter les erreurs d'inattention telles que : « événements imprésibles* »

Le double point après « das heißt » (l. 19) a été conservé dans beaucoup de copies : il est rappelé que la ponctuation allemande diverge de l'usage français et qu'il est donc parfois nécessaire de s'en écarter, en particulier en ce qui concerne les doubles points et les virgules.

C. Construction : la proposition relative sur laquelle se clôt le texte a donné lieu à des traductions à la syntaxe fautive en français : « an die ich nicht erinnert werden will » (l. 26-27). Le verbe « rappeler » est transitif et ne peut donc pas s'utiliser dans une subordonnée introduite par le pronom relatif « dont » : « dont* je ne veux pas qu'on me rappelle ». D'autres traductions ont opté pour le verbe « se souvenir de », mais avec le pronom relatif « duquel » : « duquel* je ne veux pas qu'on me fasse me souvenir ». Or « dont » et « duquel » ne sont pas interchangeables : le pronom relatif « dont » s'utilise pour les verbes, les noms et les adjectifs qui se construisent avec « de », tandis que « duquel » est à réserver aux locutions prépositives (« près de, loin de, à l'extérieur de, au début de, à la fin de... »).

D. Expression : beaucoup de problèmes d'expression trouvés dans les copies sont liés à la nature de l'exercice de la version, qui nécessite à la fois une grande exactitude et la capacité à se départir de la formulation du texte source. Certains candidats et candidates ont ainsi reproduit l'ordre des adjectifs allemands, ce qui donnait une traduction non idiomatique en français : « une grosse et jaune* enveloppe ». La proposition « Ich ging damit in die Küche » (l. 14-15) a souvent été traduite très littéralement, au prix d'un style relâché : « j'allai avec* dans la cuisine ». Les copies qui ont trouvé des solutions créatives au problème ont été valorisées, par exemple : « l'enveloppe en main », « la lettre à la main ». Le verbe « emmener » était ici impropre car il s'emploie pour des êtres vivants, il valait mieux utiliser « emporter ». L'enchaînement avec la proposition suivante (« und wunderte mich ») a également donné lieu à des maladroites : « et j'étais surprise* ». Le passage du passé simple à l'imparfait dans deux propositions coordonnées était à éviter, ce que certains candidats et candidates ont réussi à faire en utilisant par exemple un verbe d'action ou une tournure gérondive : « en m'interrogeant », « et me questionnai ». Il était également possible ici de recourir à l'ajout d'une proposition complétive, bien que ce procédé soit à employer avec

parcimonie et à bon escient : « Je l'emmenai* dans la cuisine et me demandai ce qu'elle pouvait bien contenir ».

Au niveau lexical, le terme « Absender » (l.15) a donné lieu à des traductions diverses : bien que pas très heureux, le terme « envoyeur » a été accepté dans la mesure où il figure dans le dictionnaire. En revanche « destinataire » est un concept linguistique et n'était donc pas adapté au contexte, tandis que « destinataire » constituait un contresens.

En conclusion, le texte proposé à la version était d'un abord plutôt simple et posait des difficultés liées principalement à la compréhension du contexte et à l'emploi de structures idiomatiques. Il demandait une certaine sûreté lexicale et grammaticale pour éviter les approximations. La maîtrise du français s'est aussi avérée cruciale : certaines séquences bien comprises n'ont rapporté aucun point au candidat ou à la candidate du fait d'une accumulation d'erreurs d'orthographe, de conjugaison et d'expression (« Aucunes indications sur l'envoyeur n'avaient été données. J'alla avec dans la cuisine et m'interrogeait*. »)

Le jury a conscience du fait que la traduction est un art difficile. En conséquence, il salue les efforts des candidates et des candidats qui ont quasiment toutes et tous proposé des traductions complètes. Il tient également à saluer des traductions élégantes et fines, ainsi que les trouvailles de certaines copies.

Traduction proposée

Mais ce lundi matin, une lettre arriva¹ pour moi. Une épaisse enveloppe jaune, l'adresse écrite en caractères d'imprimerie. Pas de mention d'un expéditeur². Je l'emportai dans la cuisine en me demandant ce que c'était³. Comme une chatte⁴, je tournais autour du pot⁵.

Je finis par ouvrir l'enveloppe ; quelques pages jaunies tirées d'un cahier d'écolier en tombèrent⁶, couvertes d'une écriture serrée que je reconnus aussitôt. C'était en effet ma propre écriture, c'est-à-dire l'écriture d'une jeune personne que j'avais été autrefois⁷. Je ne reconnus pas seulement l'écriture, je sus vraiment tout de suite ce que j'avais là devant moi⁸, même si cela faisait à peu près dix-sept ans que je l'avais vu pour la dernière fois. Je ne ressentis rien d'autre que de la répugnance⁹ et ce choc que m'infligent toujours¹⁰ les événements imprévus. Je remis les papiers dans l'enveloppe et les portai dans la mansarde. Là, je les cachai dans le tiroir de la table¹¹, sous du papier à dessin. D'habitude cela ne me ressemble pas de cacher des choses. Mais cela, il fallait le cacher¹², même si cela ne contenait rien de répréhensible ou de déshonorant, même si c'était juste un vestige¹³ du passé dont je ne veux pas qu'on me rappelle le souvenir¹⁴.

¹ Variante : est arrivée (l'emploi du passé composé est admis, mais doit dans ce cas être maintenu tout du long).

² Variante : L'expéditeur n'était pas indiqué.

³ Variante : en m'interrogeant ; tout à mon étonnement.

⁴ Variante : Comme un chat. Le jury a accepté que ce segment, qui fait partie de l'expression allemande, ne soit pas traduit.

⁵ Variante : J'évitais de me confronter au sujet. Traduction publiée par Miguel Couffon : J'étais comme un chat qui tourne autour de la marmite et ne veut pas se brûler les pattes.

⁶ Variante : en sortirent, s'en échappèrent.

⁷ Variante : que j'avais un jour été.

⁸ Variante : sous mes yeux.

⁹ Variantes : réticence ; dégoût.

¹⁰ Variante : que provoquent toujours en moi.

¹¹ Variante : du bureau.

¹² Variante : cette chose-là, il fallait la cacher.

¹³ Variante : une relique.

¹⁴ Variantes : que je refuse qu'on me remémore ; que je ne veux pas qu'on me rappelle ; que je ne veux pas me voir rappeler.

Épreuve de commentaire

Le texte de Marlen Haushofer, d'un abord accessible, a permis à la plupart des candidats et candidates d'en dégager les enjeux principaux : la solitude d'une femme au foyer autrichienne des années 1960, engluée dans un quotidien répétitif et ennuyeux, que vient bouleverser l'arrivée inattendue d'un mystérieux courrier. Cependant, la simplicité du style et le caractère banal d'une grande partie de l'action décrite dans l'extrait en ont déconcerté certains : il s'agissait d'intégrer ces caractéristiques au commentaire et de les problématiser, en évitant les jugements de valeur personnels, tels que « Ich finde dass* nicht intieressant* ». Il était plus pertinent de s'interroger sur la manière dont l'horizon d'attente du lecteur pouvait être bouleversé par ce récit à la première personne qui se focalise sur des informations et des interactions apparemment anodines, en passant sous silence l'essentiel, à savoir le contenu de cette lettre, élément perturbateur (« Wendepunkt ») qui déclenche chez la narratrice une réaction de refoulement (« Verdrängung ») pointée dans de nombreuses copies. La sobriété du style (phrases brèves, parataxe, registre peu élevé) pouvait ainsi être mise en parallèle avec la description d'une vie ordinaire et monotone, rythmée par la récurrence des indications temporelles (« immer gegen 9 Uhr » l.1, « nur zu Weihnachten » l.6, « niemals » l.9, « immer » l.31, 41, 50, 52, 55).

Le mystère autour de la lettre, qui se trouve au cœur de l'extrait, a été en général bien perçu et a donné lieu à des problématiques réussies : « Wie kontrastiert die geheimnisvolle Dimension des Textes mit der Darstellung eines kontrollierten und anständigen Alltags? » ; « Inwiefern bricht der Brief die scheinbare Ordnung* des Alltags, um beiden* die Vergangenheit und die Gegenwart gegenüberzustellen? ». Toutefois il n'a pas été suffisamment exploité par les candidates et candidats qui étaient peu sûrs de leur interprétation : il fallait en effet saisir que la narratrice recevait de manière anonyme des pages qu'elle avait elle-même rédigées dix-sept ans auparavant. Le caractère étrange de cette situation a pu entraîner des stratégies d'évitement, bien que le jury ait attiré l'attention sur ce passage en le proposant à la traduction. De même, le terme de « Mansardenleben », mot composé singulier qui devait inciter à la réflexion, n'a pas été creusé dans toutes les copies. Celles où c'était le cas ont proposé des analyses pertinentes sur la mansarde comme « Refugium », comme « Symbol für den Verdrängungsprozess der Erzählerin » ou comme « Metapher von* der Vergangenheit, an die [sie] nicht erinnert werden will ».

L'analyse des relations temporelles et spatiales pouvait servir à mettre en évidence l'ambivalence de la narratrice, déchirée entre passé et présent, entre sa vie bien réglée de femme au foyer cantonnée à la cuisine et sa « Mansardenleben », à la fois lieu du refoulement et petit espace de liberté à l'abri des regards. De nombreuses copies ont pointé ces aspects : « Zerissenheit ihre innere Leben* », « Distanzierung mit sich selbst », « Diskrepanz zwischen Sein und Schein », « Die Küche ist der Ort seiner* gegenwärtigen und komformistischen* Lage, wo sie seinen* Mann und seinen* Sohn empfängt und sein* soziales Ich zeigt », « die Mansarde steht für den Bruch zwischen zwei Welten ». D'autres se sont trop focalisées sur la question de l'âge et sur la peur de vieillir, qui n'apparaît qu'à la fin du texte de manière périphérique.

L'attention portée aux temps verbaux (alternance entre présent de vérité générale et récit au passé, utilisation du *Plusquamperfekt*) fournissait des pistes de commentaire concernant l'opposition entre une routine bien réglée et immuable et le rappel du passé qui vient perturber celle-ci. Elle permettait également de clarifier le genre du texte : beaucoup de candidates et candidats ont repéré des éléments pouvant l'apparenter à un journal intime (« Tagebuch »), tels que l'utilisation de la première personne et le titre « Montag », une dimension parfois mise exagérément en avant alors que l'usage du prétérit ainsi que les déictiques (« An diesem Montagmorgen » l. 14) devaient amener à la remettre en question. Le jury a ainsi apprécié les copies qui relevaient ce brouillage générique, jouant là encore avec les attentes du lecteur :

« falschem Tagesbuch* ». L'utilisation non interrogée de la notion pouvait en revanche mener à de mauvaises problématiques : « Wir werden sehen, dass die Subjektivität* des Textes eine Identität im Tagebuch sucht ». Certaines copies semblaient par ailleurs ne faire aucune distinction entre « Ich-Erzählung », journal intime et autobiographie : « Der Text hat die Form der Autobiografie. Die Erzählerin stellt nämlich ihre* Tag dar ».

L'exploration de la psychologie de la narratrice a été en général bien articulée avec la dimension socio-historique du texte, à savoir la condition d'une femme au foyer des années 1960. Le texte invitait en effet à réfléchir aux rôles de genre figés, au cantonnement de la narratrice à l'espace intérieur de la maison et à un travail domestique aliénant, tandis que les personnages masculins sont associés à l'extérieur, à la sphère publique. Plusieurs copies ont justement fait le parallèle entre l'enfermement de la narratrice et celui de sa tante religieuse retirée du monde (« ihr Alltag [ist] ihre* eigene* Kloster »). Le champ lexical de l'ordre (« Orden » l. 11, « ordentlich » l.30, « Ordnung » l. 40, 51) a également été relevé afin de mettre en évidence les structures sociales rigides dans lesquelles la narratrice se trouve prise, qu'elle perpétue et transgresse en même temps par l'instauration d'un système (« System » l. 28) de séparation stricte entre son identité d'épouse et de mère et son moi intime. Le passage où la narratrice cherche à chasser la lettre de son esprit en faisant de la pâtisserie a donné lieu à des interprétations intéressantes (« [der Kochlöffel als] Rettungsweste », « Metonymie für die Rolle der Hausfrau »). Si cette dimension a ainsi été dans l'ensemble bien prise en compte, le jury a toutefois noté que beaucoup de copies ne l'abordaient pas de manière assez explicite pour un texte ressortissant de la « Frauenliteratur » et s'inscrivant dans la deuxième vague féministe. A contrario, certaines interprétations manquaient de nuance et de finesse, en sous-entendant par exemple que toutes les femmes de cette époque étaient au foyer, en utilisant un vocabulaire misérabiliste (« die pathetischen Lebensbedingungen der Frauen »), voire en confondant les années 1960 avec le Moyen Âge (« Sie liest und schreibt. Das ist modernisch* für* die Epoche »). Un certain nombre de copies se sont montrées critiques de la narratrice, soit parce qu'elle parle de ses tâches domestiques comme d'un travail (« Arbeit » l. 32, 41), ce qu'elles ne seraient pas à leurs yeux, soit parce qu'elle semble se complaire dans ce rôle, sans voir qu'elle réussit tout de même à s'aménager à sa manière un espace de liberté avec sa « Mansardenleben ». Certaines copies ont d'ailleurs fait référence de manière pertinente aussi bien à *Une chambre à soi* de Virginia Woolf qu'à *La Femme gelée* d'Annie Ernaux.

Malgré les indications données dans le chapeau, le jury a relevé un certain nombre de problèmes de contextualisation. Peu de copies ont évoqué la contestation politique et sociale de la fin des années 1960 (« 68er Bewegung »), en revanche plusieurs ont caractérisé cette période comme « Nachkriegszeit ». Des références historiques précises n'étaient pas utiles ici et pouvaient au contraire induire en erreur : ainsi le texte n'avait de rapport ni avec la guerre froide, ni avec la partition de l'Allemagne. Certains candidats et candidates n'ont pas compris que la mention de « Wien » dans le chapeau signalait que l'action se déroulait en Autriche. Quand cette dimension autrichienne a été justement relevée et commentée, elle a donné lieu à des formulations excessivement tranchées : « das gesellschaftliche Modell in Österreich: Gott, Kinder und Gebirge », « Österreich [ist] das* langweiligste und depriemierendste* Ort auf der Erde » (en référence à Thomas Bernhard). Certains ont procédé à de savants calculs pour postuler que le contenu de l'enveloppe, rédigé dix-sept ans auparavant, devait avoir trait à la Seconde Guerre mondiale (1960-17=1943). Cependant cela ne fonctionnait plus si l'on se situait au milieu ou à la fin de la décennie, la date de parution du roman (1969) fournissant un indice en ce sens. Le jury appelle les candidats et les candidates à la prudence face à une propension générale à détecter partout des liens avec le nazisme. La littérature de langue allemande ne se limite pas à cette seule thématique.

Une autre tendance remarquée dans beaucoup de copies consiste à chercher systématiquement à mettre en évidence une dimension métapoétique : cela peut donner lieu en effet à de belles problématiques ou troisièmes parties, mais tous les textes ne s'y prêtent pas. Ici, la dimension de l'écriture étant bien présente, de nombreux candidats et candidates s'y sont engouffrés, alors qu'il ne s'agissait pas de la piste la plus féconde. Souvent ces commentaires reposaient d'ailleurs sur une mauvaise interprétation du mot « Schrift » (l. 18-20).

Enfin, le jury s'est étonné de certains contresens récurrents, notamment en ce qui concerne l'identification des personnages du texte : si le chapeau précisait que Hubert était le mari de la narratrice, le contexte devait permettre de comprendre que Ferdinand était leur fils. Plusieurs copies y ont vu un voisin, une connaissance, voire un potentiel amant (!). Le mot « Kanzlei » a été pris pour le nom de famille de Hubert et « eine Schwester meiner Mutter » (l. 9-10) pour deux personnes distinctes, conséquences d'un manque de familiarité avec le génitif.

En ce qui concerne l'argumentation et la structuration du commentaire, le jury attire l'attention des candidates et candidats sur les quelques points suivants.

Les efforts louables pour réemployer des connaissances vues en cours et faire montre de sa culture littéraire ne doivent pas amener à plaquer des choses sur le texte de manière artificielle et parfois erronée, un problème qui se pose particulièrement dans les accroches (« In Goethes Werk *Nathan der Weise* [sic]... »). L'exercice proposé étant un commentaire et non une dissertation, une analyse pertinente et bien structurée suffit à obtenir une bonne note. Les références extérieures au texte ne sont pas obligatoires et doivent être évitées si elles sont mal maîtrisées. Le jury trouve dans certaines copies des développements inspirés par d'autres disciplines, notamment la philosophie, les lettres classiques ou l'histoire. C'est le propre d'un concours pluridisciplinaire et ces perspectives peuvent apporter des axes d'analyse très pertinents. Mais elles peuvent aussi faire dévier du texte et sont donc à manier à bon escient.

Bien que le jury ne souhaite pas imposer de longueur minimale, il semble difficile d'élaborer un commentaire intéressant en moins de 3 à 4 pages. L'introduction ne doit pas être trop longue ni empiéter sur les développements, même si elle comporte un certain nombre de passages obligés : présentation du texte, problématique, annonce du plan. Ces deux derniers points doivent être rédigés très clairement, même au prix de quelques lourdeurs. La problématique est une question qui doit servir de fil conducteur aux différentes parties. Il ne peut pas s'agir d'une série de questions différentes ni d'une reprise du plan sous forme interrogative. Le plan peut être thématique ou linéaire, mais doit toujours être articulé autour d'une problématique et servir une argumentation générale. La première partie ne peut pas consister simplement en une « analyse » de la structure du texte qui n'est en fait qu'un résumé. La conclusion ne doit pas être bâclée.

Le jury met également en garde les candidates et candidats contre les hypothèses hasardeuses sur une situation et des personnages qu'ils découvrent. Par exemple, certains ont imaginé que Hubert menait une double vie, ou bien que la narratrice avait peur de mourir et d'aller en Enfer, étant donné qu'elle avait sans doute été élevée par des nazis (!). Si le texte de cette année se prêtait bien à des interprétations psychanalytiques, il ne faut généralement pas en abuser. Des termes tels que « Verdrängung » peuvent s'avérer utiles, mais échafauder des hypothèses complexes sur l'inconscient de la narratrice ne mène pas forcément très loin.

Le commentaire littéraire s'appuie sur l'analyse des faits de langue dans le texte. Ce savoir-faire acquis par les candidates et candidats au cours de leur préparation peut toutefois mener à des interprétations peu pertinentes voire fausses. Il doit toujours être mis au service de

l'argumentation et éclairer le sens du texte. L'identification de la situation narrative et du genre du texte n'est pas à négliger et nécessite l'emploi d'un vocabulaire précis.

Les copies les mieux notées ont été celles qui alliaient l'élaboration d'une problématique claire et pertinente à un développement bien structuré, rendant compte des principaux enjeux de l'extrait et liant systématiquement l'analyse du fond à celle de la forme. On pourra citer ici quelques éléments d'analyse pertinents et de bonnes problématiques, outre celles déjà mentionnées.

Problématiques réussies: « So kann man fragen, wie diese anscheinend banale Beschreibung eines Montags den Lesen* eigentlich erlaubt, sich in die Lage einer Frau im Österreich der 1960er Jahren* zu versetzen und sogar die Zerspaltung der Identität der Erzählerin zu verstehen » ; « Es soll diskutiert werden, inwiefern ein geringes aber außergewöhnliches Ereignis das ganze "System" des angeblich flachen* Alltags einer Hausfrau erschüttern kann, auch wenn sie versucht, es zu ignorieren » ; « inwiefern die Autorin einen (...) Text baut*, in dem das Leben der Hauptfigur zwischen Alltagsleben und Unerwarteten* hin- und hergerissen wird ».

Accroche pertinente : « Der Empfang eines unerwarteten Briefs gilt oft als die Ankündigung einer unbekannten, vergessenen oder unterdrückten Vergangenheit, wie zum Beispiel in Zweigs *Brief einer Unbekannten* »

Bonnes analyses concernant la narratrice : « Die Anapher von "vielleicht" Zeile 11-13 unterstreicht eine gewisse Traurigkeit der Ich-Erzählerin » ; « Die Mansarde ist ein Ort, wo man das Alte und Unnötige steckt* » ; « Ihre Unruhe wird physisch vermittelt » ; « Damit kommt es* zum Vorschein, dass sie immer ein Teil von ihr* selbst versteckt » ; « Durch ihre Konzentration bei* kochen* sucht sie ihre Vergangenheit zu vergessen » ; « Die Gewohnheiten, die sie betäuben und sich als die perfekte Ablenkung herauskristallisieren [...] »

Commentaires sur la dimension féministe du texte : « Wir sollen zwischen den Zeilen lesen, um die Kritik einer Gesellschaft, die keinen Platz für Frauen lässt, und die unfähig seine* Lüste* und Vergangenheit anzusehen ist*, zu enthüllen » ; « Man erkennt zwei der drei "K", die die Situation der Hausfrau bezeichnen, wieder » ; « Während der Mann ernste Lektüre* hat (Rechnungen, Zeitung, Bücher), die seine wirtschaftliche und intellektuelle Macht widerspiegeln, liest die Frau nur harmlose Dinge wie Reklamen oder Zeitschriften, die ihrerseits die Schwäche der Frau widerspiegeln. ».

Certaines copies ont relevé justement des traces d'ironie dans le texte : « Die Erzählerin scheint sich über seine* eigene Kunst als Hausfrau und seinen* übertriebenen Fleiss* in materiellen Aufgaben lustig zu machen. »

Les personnages masculins et notamment l'apparition de Ferdinand à la fin de l'extrait ont donné lieu à des explications intéressantes : « Die Männer in diesem Auszug erscheinen wie Nutznießer, sie essen zu viel und machen nichts im Hause » ; « Ferdinand [ist] eine neue Generation die passt* mehr auf die Lage von Mädchen* in die* Gesellscht* » ; « Diese Sätze seugen* von einerm* gewissen Stolz und lassen die Figur der* "Grossvater*" erscheinen, vermutlich der Vater der Erzählerin. Die Vergangenheit erscheint also auf indirekte Weise wieder. Der angenehme Geruch seiner Jugend unterscheidet sich von der kalten Gegenwart ihres Mannes. »

La langue dans laquelle le commentaire est rédigé doit être aisément compréhensible ; si les difficultés lexicales et / ou grammaticales rendent le propos confus, voire opaque à plusieurs endroits, la qualité du commentaire en pâtit rapidement et fortement et la note chute

mécaniquement. Il est donc fondamental pour les candidats et candidates de prendre le temps d'une relecture attentive et minutieuse afin d'éviter des erreurs de plusieurs types.

Le nom de l'autrice a été mal orthographié à plusieurs reprises (Marlene* Haushoffer*, voire Max* Haushofer). Les majuscules aux noms communs ne sont pas toujours respectées. Des erreurs orthographiques témoignent de confusions grammaticales (das/dass et man/mann). Beaucoup d'erreurs de doubles consonnes ont été relevées (Litteratur*, Wiederhollung*, langweilig*, Erinnerung*, betonnen*, dannach*), ainsi que des orthographes plus ou moins phonétiques (der Son*/Sonn*, umbeckwehm*, läzte*, unterschreicht*, fhült*, erkennt*, die Tadt, nähmlich* / nämmlich*, der Nahme*). Moins gênant, mais à noter tout de même : certaines copies utilisent des ß après des voyelles courtes (ein bißchen*, Aufschluß*, zum Schluß*). Le texte proposé au commentaire peut employer l'ancienne orthographe en fonction de sa date de parution et de l'édition utilisée, mais les candidates et candidats apprennent à écrire l'allemand avec les nouvelles règles, ce qui implique que le ß ne doit figurer qu'après les voyelles longues et les diphtongues.

Les types d'erreurs suivants concernant le lexique et l'expression doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- Les mots importants pour le commentaire sont à vérifier dans le dictionnaire pour ne pas répéter des erreurs telles que : die Heimfrau*, die Frauenhaus*, die Hausherrin* (die Hausfrau) ; die Frauensbedingungen*, die Fraukonditionen* (die Stellung der Frau) ; ein Tagbuch*, das Taglichsbuch*, die Personal-Journal*, die intime Zeitung*, die Tageszeitung*, die private Zeitschrift* (das Tagebuch). Il arrive qu'une grande partie de la copie soit centrée sur un terme fautif, parfois à la limite du compréhensible.
- Le vocabulaire de l'analyse littéraire : les entraînements tout au long de l'année doivent permettre à un maximum de candidats et de candidates de maîtriser les expressions indispensables. Si c'est bien le cas dans l'ensemble, le jury a trouvé des erreurs évitables sur la présentation du texte (der Text ist* 1969 geschrieben, in* 1969, bei* Marlen Haushofer), de la problématique (zuerst stellen uns* euch* die folgende Frage) ou du plan (der Text wird in drei Teile gegründet*). Il a relevé également des confusions sur les termes suivants : der Ausdruck, der Aufzug (der Auszug) ; das Leichtmotiv* (das Leitmotiv) ; die Aufspielung* (die Anspielung) ; die Hinweisung* (der Hinweis) ; der Umsatz (der Absatz), der Gegenstand (der Gegensatz).
- Les confusions sur des mots de base : einige / einzige ; als / da ; denn / dann ; können / kennen / wissen ; besichtigen / besuchen ; fühlen / füllen ; heiratet / verheiratet ; fragen / befragen / Fragen stellen / hinterfragen ; ändern / sich ändern ; verlieren / vergessen ; die* Junge / die Jungheit* / die Jungenheit* (die Jugend)
- Les anglicismes : il faut connaître les principaux faux-amis entre l'anglais et l'allemand et éviter les calques lexicaux : bei (by) / auf (of) pour von ; schauen (show) pour zeigen ; also (also) pour auch ; bekommen (become) pour werden ; eine bleib-in-Hause* Frau (stay-at-home) ; eine Hausfrau im Mittelalter* (middle aged) ; das Gift (gift) ; gültig (guilty).
- Le genre des noms : der* Adverb ; der* Arbeit ; die* Aufbau ; die* Hauptthema ; die* Symbol ; das* Woche ; der* Wortfeld ; das* Liebe...

En ce qui concerne la grammaire, le jury a relevé un nombre important d'erreurs sur l'article possessif, avec l'utilisation de la forme « sein » au lieu de « ihr » pour le personnage féminin. La déclinaison, et notamment la formation du génitif, pose des problèmes à un grand nombre de candidats et candidates. Là aussi l'influence de l'anglais se fait sentir : il convient de rappeler qu'en allemand contemporain, le génitif antéposé n'a plus cours pour les noms communs (« unserer Hauptfigur* Freund »). La conjugaison et en particulier les verbes irréguliers doivent faire l'objet de révisions régulières. Il faut apporter un grand soin à la syntaxe, car elle est susceptible de gêner la compréhension du propos. L'enchaînement des groupes dans la phrase, notamment la place du verbe conjugué, de la négation et de la

proposition infinitive, sont à travailler lors de la préparation du concours. Il est nécessaire de bien connaître les conjonctions de coordination, qui n'occupent pas la première position : aber, oder, denn ... Il serait aussi profitable de s'entraîner à la construction de propositions subordonnées interrogatives et de tournures passives, particulièrement utiles au commentaire. En cas de lacunes, mieux vaut toutefois privilégier des phrases simples mais bien maîtrisées.

Conclusion

Le jury tient à souligner que l'immense majorité des candidates et candidats a manifestement été bien préparée aux exigences de l'épreuve et a été en mesure de comprendre les enjeux principaux du texte et de rédiger une copie complète, et il les félicite pour cela. Les remarques formulées dans ce rapport ne sont pas destinées à pointer du doigt les faiblesses mais à dispenser des conseils utiles pour les futurs préparateurs. Le jury a conscience de la difficulté que présente cette épreuve et réaffirme sa volonté de proposer des textes accessibles au plus grand nombre.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

1. Introduction

Le texte proposé en thème allemand à l'épreuve de spécialité du concours d'entrée de 2024 était un extrait du roman *Un couple* d'Éliette Abécassis, publié en 2023 aux Éditions Grasset. Le roman relate l'histoire d'Alice et Jules, un couple qui traverse les décennies, des Trentes Glorieuses jusqu'à l'époque contemporaine, et perdure malgré les infidélités, maladies et autres obstacles de la vie.

Leur lien fort prend racine dans le passé et l'expérience traumatique de la perte d'un parent pendant la Shoah. Racontée à rebours, l'histoire se termine par le récit de leur rencontre sur un banc public au jardin du Luxembourg. Cette rencontre encadre le roman, le début relatant ce même face à face sur le banc au crépuscule de leur existence, alors que les amants âgés ne se reconnaissent plus. L'extrait a été choisi pour sa grande variété des temps, une syntaxe riche et assez complexe et un lexique varié sans être trop spécifique. Le texte ne présente pas de particularités stylistiques, ce qui devait permettre aux candidates et candidats de démontrer pleinement leurs capacités linguistiques.

2. Statistiques

Cette année, 44 candidates et candidats ont planché sur l'épreuve de thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 9,99 / 20 et l'écart type de 4,13.

Note maximale : 20 / 20 (note attribuée 1 fois)

Note minimale : 3 / 20 (note attribuée 1 fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6,5 : 13 copies
- de 7 à 10 : 12 copies
- de 10,5 à 13,5 : 12 copies
- de 14 à 20 : 7 copies

3. Remarques générales

Le jury tient tout d'abord à féliciter tous les candidats et candidates pour leur travail. Une fois de plus, nous constatons un réel effort dans la préparation et l'excellent niveau des

formations proposées par les professeurs en CPGE. Si nous déplorons la baisse progressive du nombre de candidats d'une année à l'autre, nous nous réjouissons au contraire de la maîtrise de la langue allemande qui reste majoritairement satisfaisante. Le jury a relevé moins de copies très faibles ; on ose espérer que la spécialité LLCE allemand et les sections Abibac continueront à former de jeunes germanistes avec un niveau de langue déjà assez solide.

L'extrait présentait l'avantage de comporter une syntaxe assez variée et riche mais sans imbrications particulièrement difficiles. Le jury constate pourtant que les règles de syntaxe les plus élémentaires ne sont pas maîtrisées par tous les candidats et candidates. Il nous paraît primordial de rappeler le fait que, dans une proposition subordonnée, le verbe conjugué est à la fin : * *außer wenn beobachtet er das Fernsehen* ou * *Informationen, die sind für ihn wie ein Fenster*. Plus rares, mais également plus répréhensibles, étaient les erreurs de syntaxe dans les propositions principales : * *und manchmal man wechselt es für ihn zu spät*. Ces calques sur la structure française sont à éviter. Le jury suppose que ce genre d'erreurs ne provient pas d'une méconnaissance de la grammaire allemande, mais d'une mauvaise gestion du temps et du stress. Le temps imparti rend, pourtant, possible plusieurs relectures à la fin de la traduction et permet, ainsi, aux edates et candidats d'éviter ce genre d'erreurs qui sont lourdement sanctionnées.

Concernant les structures toujours, force est de constater que les pronoms relatifs prêtaient parfois à confusion : * *ihre Brille, dass sie trägt* ou * *denjenigen, dem nie wahr werden*. *dass* constitue une conjonction sans signification propre et n'introduit jamais une proposition relative. Par contre, si *dem* peut effectivement être un pronom relatif, il n'est néanmoins pas une solution passe-partout. Afin de déterminer la bonne forme du pronom relatif, il suffit de regarder les éléments qui l'entourent – son genre et son nombre dépendent de son antécédent, tandis que son cas est déterminé par la fonction du pronom relatif dans la phrase.

À la grande surprise du jury, la conjugaison des verbes représentait aussi une difficulté importante. De nombreux candidats et candidates ne savaient pas conjuguer correctement des verbes appartenant au vocabulaire de base – ni au présent * *er magt*, * *er finde*, * *du habe*, ni au prétérit * *er bautete*, ni au participe II * *vollgebracht*, * *anrufen*, * *angewortet*. Par conséquent, le jury tient à rappeler aux candidates et candidats de revoir régulièrement et de manière rigoureuse les fondements. D'autres erreurs de conjugaison demandent, en revanche, un travail plus poussé et une excellente compréhension des nuances de la langue allemande : * *geschafft werden*. Grammaticalement, ce participe II existe, mais, dans ce contexte précis, *geschaffen*, l'autre participe II de ce verbe, représente une meilleure traduction : il exprime la dimension créatrice de l'activité architecturale, tandis que *geschafft* renvoie à l'accomplissement d'une tâche ou à la réussite à un examen. Cela peut également constituer un exploit (*Ich habe es endlich geschafft, den Speicher aufzuräumen*), mais il y manque l'aspect artistique.

Toujours au sujet des verbes, le jury rappelle que la langue allemande connaît un passif processuel et un passif résultatif. Ils sont formés différemment et n'expriment pas la même idée. Par conséquent, une fois une voix passive détectée dans un texte français, un traducteur est obligé de se poser la question de savoir quelle forme du passif correspond mieux dans ce contexte précis : * *dann ist er durch die [...] Geräusche erstaunt*. Dans cette phrase, la présence d'un complément agent constitue un argument fort en faveur du passif processuel.

Afin de clore la partie consacrée aux verbes, le jury se permet de ne pas approfondir la question des verbes de modalité et de renvoyer les futurs candidats et candidates aux rapports précédents, dans lesquels ce sujet fut abondamment traité.

L'expression du degré I (comparatif) reste un défi : * *mehr bewohnbar*, * *mehr wohnlich*. Dans un premier temps, on ne peut pas se contenter d'un simple calque sur le français ou

l'anglais : le signe caractéristique du comparatif en allemand est l'ajout de la terminaison *-er*. Dans un deuxième temps, l'on se peut interroger sur la valeur littéraire de *bewohnbarer* et *wohnlicher*, car ces deux adjectifs représentent déjà au degré 0 des mots peu utilisés. L'emploi du degré I est, par conséquent, encore plus rare et, de ce fait, le jury a salué le courage des étudiantes et étudiants qui ont osé proposer d'autres solutions tout en restant proche du texte original.

En ce qui concerne les substantifs, le jury salue l'emploi du génitif pour rendre le complément du nom marquant la possession. Vu que le texte original est issu d'une œuvre littéraire, le génitif est préférable au datif, souvent utilisé à l'oral. Pourtant, le jury déplore des erreurs de déclinaison : * *Batterie seines Hörapparat*, * *Plan des Architekt*, * *die Batterie des Apparat*. De plus, il faut garder en tête que quelques prépositions demandent également le génitif (et non pas l'accusatif ou /et le datif) : * *wegen ihren Stolz*.

Les adjectifs possessifs causaient également des problèmes : * *Sie [...] legt [...] das Handy und die Brille in seine Tasche*, * *sie [...] in sein Tasch [...] seines Glasses*. Il faut retenir que les adjectifs possessifs à la 3^e personne en allemand dépendent à la fois du possesseur et du possédé.

Quant au lexique, les candidates et candidats montrent une bonne maîtrise en employant des termes assez recherchés (même si parfois inappropriés, p.ex. *Wiederaufbau* pour rénovation). Cela révèle un travail méthodique et systématique qu'il faudra continuer à approfondir. Il s'agira, par exemple, d'affiner le lexique des bruits où plus de nuances sont requises. La langue allemande dispose de nombreux verbes pour rendre les différents sons, "bruisser" pouvant être traduit par *rauschen*, *rascheln*, *säuseln* etc. Il convient de s'interroger sur le degré d'intensité (ici du vent qui souffle *légèrement*) et de la matière impliquée (ici les feuilles des arbres). Si la tournure "faire du bruit" peut éventuellement être rendue par *Krach machen* / *Lärm erzeugen*, le mot "bruit" (terme générique pour tous les bruits) trouve son équivalent en le terme plus neutre de *Geräusch*.

De façon générale, le jury souligne une nouvelle fois que les barbarismes, les gallicismes et les anglicismes sont à proscrire : * *Klanggerät*, * *den Anruf akzeptieren*, * *das Klavier* (pour traduire : le clavier), * *Kuir*, * *erregt* (pour traduire : érigé), * *Eisland*, * *Rington*. Mieux vaut une traduction légèrement inexacte ou maladroite. Le jury fut également frappé par quelques exemples où les candidates et candidats se sont compliqués eux-mêmes la tâche : * *Einwohnungszimmer* (pour traduire : appartements), * *Hostel* (pour traduire : hôtel). Afin de mieux connaître les mots d'origine française ou anglaise, parfaitement intégrés dans la langue allemande, contrairement aux gallicismes ou anglicismes évoqués ci-dessus, le jury invite les candidates et candidats à lire régulièrement de la littérature contemporaine ou des journaux en allemand. Ils seront ainsi à même de les repérer plus facilement.

Concernant l'emploi des substantifs, quelques candidates et candidats ne semblent pas connaître le genre de mots appartenant au vocabulaire de base ou oublier la différence entre le nominatif et l'accusatif : * *sie lehnt ein Apparat [...] ab*, * *mit einem langsamen Hand*, * *ein Apparat ins Ohr zu bekommen*, * *ein Apparat zu tragen*. Si le jury admet volontairement qu'il est impossible de connaître tous les mots recensés dans les dictionnaires, il était, néanmoins, étonné de constater que le genre du mot *Hand* n'était pas connu. De même, le jury rappelle que le nominatif est le cas du sujet et non pas celui d'un objet qui dépend d'un verbe.

Enfin, le jury constate souvent des confusions de verbes assez courants. Un travail de distinction encore plus exact serait sans doute judicieux. Il pense notamment à la différence entre *setzen*, *stellen* et *legen*. Afin de bien saisir les nuances qui distinguent ces trois verbes, le jury invite les candidates et candidats à consulter des dictionnaires monolingues. Ces

ouvrages proposent, en général, plusieurs exemples, ce qui permet aux lecteurs de mieux comprendre dans quelle situation d'énonciation l'on utilise quel verbe. D'autres verbes qui posaient des problèmes inattendus étaient *enden* ≠ *beenden*, *wechseln* ≠ *ändern* ou encore *stehen* ≠ *entstehen*.

Pour conclure, le jury réitère ses recommandations exprimées dans les rapports des dernières années et invite les candidates et candidats à enrichir leurs possibilités d'expression en allemand, sans omettre, pourtant, la comparaison avec le français. Sans une bonne connaissance des deux systèmes de langue, il est impossible de proposer une traduction de haut niveau.

4. Commentaire détaillé des difficultés

Le texte d'Éliette Abécassis comportait les difficultés suivantes :

Grammaire :

- Variété des temps en français : présent, passé composé, imparfait, futur, conditionnel
- Syntaxe riche avec imbrications de propositions
- Gérondif
- Comparaison irréaliste (« comme si ») qui doit être rendue par un subjonctif II
- Relatives simples et avec préposition
- Conjonctions temporelles (« alors que », « quand »)
- Discours direct et indirect
- Locatif et directionnel

Vocabulaire :

- Champ lexical du bruit
- Vocabulaire de l'architecture
- Champ lexical des souvenirs et du temps qui passe
- Description de la nature
- Lexique des gestes et des mouvements

Voici un relevé des fautes les plus fréquemment commises par les candidates et candidats :

I Problèmes de syntaxe et de grammaire

Présent

- * er magt
- * du darf
- * du weiß
- * du habe
- * du wisse
- * sie atme
- * du müsse
- * er stecht
- * er bekomme
- * er finde
- * er mage

Subjonctif I

- * Das sei mein Sohn (emploi)

Passif

- * dann ist er durch ... erstaunt (mieux: Vorgangspassiv)

Prétérit

- er könnte
- * er erieche
- * er bautete

Participe II

- * vollgebracht
- * anrufen
- * angewortet
- er hat etwas geschaffen ≠ er hat etwas geschafft

Rection et valence des verbes / adjectifs / noms

- * sich wundern vor
- * teilnehmen zu
- * Zugang an
- * verzichten zu

Verbes de modalité

müssen ≠ dürfen

*Sie will kein Hörapparat zu tragen

Syntaxe

- faute de syntaxe après le discours direct : „...“, sie erklärt
- verbe avec particule séparable dans les subordonnées : * die Geräusche, die kommen an
- phrases subordonnées : le verbe conjugué ne se trouve pas la fin de la phrase : *außer wenn er beobachtet das Fernsehen
- phrase principale: * manchmal man ändert sie so früh
- difficulté à traduire l'expression "faire faire": * [Er] macht [sie] zittern

Subordonnants

wenn ≠ als : les candidates et candidats ont tendance à confondre *wenn* qui exprime un processus répété (immer wenn, jedesmal wenn) et *als* qui renvoie à un processus unique et révolu dont on connaît les limites (peu importe la durée).

du temps où : le ou la candidate ne propose que "aus der Zeit + subordonnée" sans "als"

Déclinaisons

Locatif et directionnel : Fenster auf der Welt; draußen ≠ raus

*ein Apparat ins Ohr zu bekommen (accusatif)

* Batterie seines Hörapparat (génitif)

* Tabelle eines Architekt (génitif)

* die Batterie des Apparat (génitif)

La règle "wegen + génitif" est peu connue.

* ich habe dir angerufen

Comparatif

* mehr bewohnbar

* mehr wohnlich

Adjectifs possessifs

- * sein Tasch
- * seines Glasses
- * Das ist sein Sohn
- * Sie strengte sein Ohr
- * Sie [...] legt [...] das Handy und die Brille in seine Tasche

Compléments de lieu et de temps

- auf dem Land ≠ im Land

Ponctuation

- * Als der Rington des Handys laut klingt hört sie auf. (Il y a plusieurs erreurs, mais il y manque aussi une virgule après la phrase subordonnée)
- * aus der Zeit wo er [...] teilnahm (ici, une virgule manque entre Zeit et wo)

II Problèmes de genres, pluriels et orthographe

Genres

- * der Telefon
- * das Garten
- * das Wind
- * mit einem Hand
- * das Anruf
- * das Beruf

Pluriels

- * die Brillen (pour die Brille)
- * die Villas
- * die Wolkenkrätzer
- * die Umbauen
- * die Kanäle
- * die Hotellen
- * die Hause
- * die Blätten
- * die Lärmen
- * die Bretten
- * die Türmer

Fautes d'orthographe sans incidence phonétique

- * funktionieren
- * sie säufzt

Fautes d'orthographe avec incidence phonétique

- * beeindruckend
- * entlehren
- * wärm
- * hörcht
- * räuschen
- * Größen
- * äußer

III Problèmes de lexique

Gallicismes

- * den Anruf akzeptieren, * antworten
- * das Klavier (pour clavier)
- * Kuir
- *erregt (pour érigé)
- * Chok

Anglicismes

- *Rington (pour sonnerie)
- * Television
- * die Tauern (pour les tours)
- * die Glasses
- * Sound
- * Eisland

Barbarismes

- das *Ohrgerät, das *Hörzeug
- der *Hörapparat, der * Hörstützapparat,
- das * Klanggerät
- * die Energiedingen
- * vertauben
- * unzahlbar, * vielreich, *unzählreich
- * belebtbarer
- * königisch
- * vorbereitig
- * der Stricht
- * unberuhigt
- * flüchtern (pour pousser un soupir)
- * Rockchen

Confusions lexicales sur les noms

Kopfhörer ≠ Hörgerät

Sicht, Gesicht (pour vision)

Tüte ≠ Tasche

Ruf ≠ Anruf

Stufen ≠ Tasten

Woche ≠ Tag

Confusions lexicales sur les verbes

enden ≠ beenden

stellen ≠ legen ≠ setzen

drücken ≠ drucken

rufen ≠ anrufen

klingen ≠ klingeln

müssen ≠ dürfen

wechseln ≠ ändern

hören ≠ anhören

ziehen ≠ stecken

einziehen ≠ anziehen

stehen ≠ entstehen

Mécompréhension du français

être appareillé(e): être comparé(e) à

Confusions lexicales sur les adjectifs, adverbes, prépositions et pronoms

außer ≠ statt ≠ sondern ≠ außerdem

endlich ≠ letztlich, schlussendlich

süß ≠ mild (doux)

lang ≠ langsam

unbezahlbar ≠ unzählig

Stratégies d'évitement

- pour éviter la phrase relative au début de la partie II, un candidat propose une coordination par "et" *und letztlich ...

Expressions de base non maîtrisées

s'inquiéter: ich mache mir Sorgen

répondre au téléphone: abnehmen, den Anruf annehmen

raccrocher - auflegen

5. Proposition de traduction

Er hört nicht gut, die Batterien des Hörgeräts werden zu schnell leer und manchmal dauert es lange, bis man sie ihm austauscht¹⁵. Dann ist er überrascht, die Geräusche in aller Schärfe¹⁶ wahrzunehmen¹⁷, als ob der Ton zu laut wäre und in ohrenbetäubendem Lärm zu ihm dringen würde, dem er schlussendlich die Stille vorzieht. Außer wenn er fernsieht, fasziniert von den unzähligen Nachrichtensendern, die für ihn wie ein Fenster zur Welt sind, diese Welt, zu der er nur noch bedingt Zugang hat – nur über seine Erinnerungen: die, von denen er gerne erzählt¹⁸, aus der Zeit, in der er dazu beitrug, die Welt zu erbauen und sie in einen Ort zu verwandeln, an dem es sich besser wohnen lässt¹⁹. Eine Schule, ein Rathaus, ganz schön viele Häuser, Wohnungen, viele Sanierungen²⁰. Und diejenigen, die niemals das Licht der Welt erblicken würden: Hotels in Island und Südamerika, Villen ganz aus Glas, wahnwitzige Türme²¹, die mit einem Zeichenstrich²² auf den Architektenplänen in den Himmel wuchsen²³.

Sie spitzt die Ohren: Auch sie hört nicht mehr sehr gut, aber aus Eitelkeit²⁴ weigert sie sich, ein Hörgerät anzuschaffen²⁵. Architekt, ein schöner Beruf. Wie er sich seine Bauten ausdenke?²⁶ Ob er Visionen habe? Wo er seine Inspiration finde? Ob er das Bauhaus möge?

Sie hält inne, als der Klingelton ihres Telefons ertönt. Mit einer langsamen Bewegung zieht sie es aus ihrer kleinen roten Ledertasche, greift²⁷ auch nach ihrer Brille, die sie aufsetzt, um auf die Tasten zu drücken und den Anruf entgegenzunehmen. Wo bist du? Ich mache mir Sorgen, ich hab' dich schon mehrmals angerufen, du bist nicht drangegangen²⁸. Du weißt doch, dass du nicht allein das Haus verlassen sollst²⁹.

Sie stößt einen Seufzer aus³⁰ und schaut in den Garten. Eine leichte Brise lässt die majestätischen und exotischen Bäume und die riesigen Sequoias³¹ rauschen, die ihn wie ein jahrhundertealtes Schattendach überdecken³². Ein Sonnenstrahl dringt durch ihr Blattwerk.

¹⁵ [...] zögert man damit, sie ihm auszutauschen/zu wechseln/wartet man zu lange, bevor sie ausgetauscht werden/zögert man es hinaus, bis sie ausgetauscht werden:

¹⁶ Intensität

¹⁷ Dann wird er von Geräuschen überrascht, die plötzlich sehr laut erklingen, [...]

¹⁸ [...] die er gerne erwähnt/an die er gerne zurückdenkt

¹⁹ [...] sie anhand seiner Projekte wohnlicher/bewohnbarer zu machen/zu gestalten.

²⁰ Renovierungen

²¹ verrückte Hochhäuser

²² Bleistiftstrich

²³ [...] mit einem Zeichenstrich auf den Architektenplänen errichtet wurden.

²⁴ Koketterie

²⁵ [...] sich ein Hörgerät zuzulegen/ein Hörgerät zu tragen.

²⁶ Wie er die Ideen für seine Bauten finde?

²⁷ [...] und greift auch nach ihrer Brille [...].

²⁸ [...] hast nicht abgenommen.

²⁹ [...], dass du nicht alleine rausgehen sollst.

³⁰ Sie seufzt [...]

³¹ Mammutbäume

³² [...] bedecken.

Die Luft ist lau, man hat fast das Gefühl³³, auf dem Land zu sein. Sie legt auf und verstaut Telefon und Brille wieder sorgfältig in der Tasche³⁴.

„Das war mein Sohn“, erklärt sie. „Er ruft mich zehnmal am Tag an. Als er klein war, spielte er hier. Er konnte Stunden mit ein paar Steinchen zubringen.“

Nach : Eliette Abécassis, *Ein Paar* (2023)

³³ den Eindruck

³⁴ [...] in ihrer Handtasche.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 2

Membres du jury : Tamara EBLÉ, Maud MOREILLON

Pour la session 2024, deux candidates ou candidats ont présenté une analyse de texte hors programme en allemand. Les articles proposés par le jury portaient sur des moments et thèmes phares de l'actualité des pays germanophones de septembre 2023 à début juin 2024. Le premier article de presse analysé était extrait de *la Süddeutsche Zeitung*, le second de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Le premier portait sur la remise en question par l'AfD, à l'approche des élections européennes de juin, de la politique culturelle de l'Union Européenne (1). Le second abordait la question de la défense nucléaire allemande dans le contexte de tension internationale actuel (2). Le jury a attribué les notes de 11.5/20 et de 12/20. Le faible nombre d'exposés ne permet pas de revenir en détail sur cette épreuve, mais le jury souhaite attirer l'attention sur trois points : le format et la méthodologie propres à l'épreuve, la qualité de la langue et les connaissances personnelles susceptibles d'enrichir les exposés.

L'épreuve prend la forme d'un oral de 30 minutes où les candidates et candidats exposent en 20 minutes une introduction, une synthèse organisée de l'article et un commentaire clair et structuré découlant de cette synthèse puis échangent avec le jury pendant 10 minutes. Si l'entraînement régulier permet le plus souvent de respecter ce cadrage, certains candidats ou candidates ne parviennent pas à présenter un exposé de 20 minutes et s'arrêtent au bout d'un quart d'heure, souvent à cause d'un résumé assez rapide du texte qui ne dégage pas assez précisément l'articulation et/ou les points importants de l'article. Par ailleurs, les candidates et candidats gagneront, de manière générale, à structurer davantage leurs propos en distinguant d'une part le résumé du texte et son commentaire et en présentant d'autre part un développement qui permette de répondre à la problématique énoncée. À ce sujet, le jury rappelle que l'annonce de cette dernière doit se faire de manière explicite dans l'introduction, qu'elle pourra être suivie à profit de l'annonce immédiate du plan retenu, sans oublier quoi qu'il en soit une lecture d'un passage jugé pertinent. Le jury est sensible à la justification, même rapide, du choix du passage lu.

Le deuxième point porte sur la qualité de la langue. Les premiers critères pour estimer le niveau de langue des candidates et candidats sont la clarté du propos et la maîtrise des structures fondamentales de la langue. De plus, le jury est sensible à une maîtrise de la langue qui se reflète autant dans l'exposé que dans l'échange avec le jury. Sur le plan phonologique, ce dernier a eu la satisfaction d'écouter des présentations témoignant d'une bonne prononciation, mais il souhaite inciter les candidates et candidats à travailler l'accentuation en particulier (**Artikel*, **Europa*, **Anlehnung*, **Naziregime*, **etwas Negatives*). Sur le plan sémantique, on évoquera aussi l'intérêt à s'assurer de la maîtrise des structures idiomatiques dont l'usage est inévitable quel que soit le thème de l'article proposé (**nach dem Autor nach*, **was Björn Höcke geht*, **am Gegenteil*, **schließlich*). Outre les fautes de genre (**die Friede*, **das Konsequenz*, **dieses Gefahr*, **eine gesellschaftliche Thema*, **für das nächste Wahl*, **seit der Ende*), celles récurrentes concernant la déclinaison, notamment au datif et au génitif mais aussi aux autres cas pour les adjectifs peuvent être aussi pénalisantes (**weitere internationalen Kräfte*, **der westliche Meinung*, **innerhalb Europa*, **die aggressive Politik*

Putin). Le jury tient du reste à féliciter les candidates et candidats d'avoir su produire une langue fluide et claire grâce à une syntaxe globalement bien maîtrisée, adapter leur débit de parole, et pu se détacher de leurs notes pour maintenir un contact visuel avec les membres du jury. Par ailleurs, on relèvera également comme élément positif l'absence de différence significative de niveau de langue entre la partie exposé et l'entretien qui suit.

Enfin, le jury a su apprécier quand le ou la candidate a pu contextualiser son propos et le propos du journaliste, en commençant par évoquer la sensibilité politique du journal concerné. Cependant, dans le contexte des élections européennes d'une part et des tensions internationales autour du conflit entre la Russie et l'Ukraine d'autre part, on peut regretter qu'un ou une candidate n'ait pas été en mesure d'explicitier la notion d'*Ampelkoalition*, d'identifier des figures importantes des partis politiques visés ou encore d'apporter des informations suffisantes sur le positionnement de ces derniers sur la question de la défense nucléaire en Allemagne et sur l'un ou l'autre des grands traités de 1955, 1975 et 1990 auxquels le document faisait référence. Les candidates et candidats veilleront cependant toujours à convoquer ces connaissances au profit d'une meilleure compréhension du texte et du contexte ainsi que pour affermir l'argumentation, sans perdre de vue que la langue journalistique reste la matière première à étudier. En effet, si les candidates et candidats semblent avoir saisi l'opinion des journalistes et/ou su expliciter à la demande des termes comme *Lumpenproletariat*, le jury aurait apprécié une analyse plus spontanée des expressions et des registres utilisés (champs lexicaux, ton etc.), d'autant qu'elle permettait de recentrer le développement autour de la problématique annoncée. Dans cet ordre d'idées, on s'assurera aussi de la précision des connaissances de culture générale : pour ne donner qu'un exemple, *Nuklearwaffen* n'équivaut pas à *Nuklearenergie*.

Le jury souhaite néanmoins conclure ce rapport en soulignant la qualité de la préparation à l'épreuve qui, en dépit d'erreurs et d'oublis sans doute liés au stress d'une épreuve orale, a permis aux candidates et candidats de présenter des exposés de qualité correcte et d'interagir avec une certaine aisance.

TEXTES TIRES AU SORT :

- 1) www.sueddeutsche.de, 05.06.2024 : Peter Laudenbach, *Die Kunst ist der Feind*.
- 2) www.faz.net, 25.02.2024 : Jochen Buchsteiner & Morten Freidel, *Die Deutschen und die Angst vor der eigenen Bombe : Deutschland diskutiert über eine eigene nukleare Abschreckung*.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :**Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) - Allemand**

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 8

Membres du jury : Laurent CASSAGNAU, Céline WECK

Cette année huit germanistes ont passé le cap de l'admissibilité, soit un nombre en légère augmentation par rapport aux sept candidates et candidats de la session 2023. Par ailleurs, le hasard du tirage a fait que les explications se sont mieux réparties entre les trois auteurs au programme que l'an dernier : en effet ont été tirés 3 poèmes de Gertrud Kolmar, 3 extraits de *Peter Schlemihl* de Chamisso et 2 de *Mutter Courage* de Brecht. Les notes attribuées se répartissent de la façon suivante pour une moyenne de 12,12 :

Gertrud Kolmar :

Leda (note 18)

An die Gefangenen (note 14)

Ewiger Jude (note 06)

A. von Chamisso :

S. 18: von « Ich schlich hinterher... » bis S. 20 : « ...etwas Merkwürdiges darin fand. » (note 18)

S. 39: von « Oh, mein guter Chamisso... » bis S. 41 : « ...selig durch Dich. » (note 15)

S. 53: von « ich trat in den Garten... » bis S. 55 : « ...und sah mich an. » (note 8)

B. Brecht :

S. 7: von « Frühjahr 1624... » bis S. 8 : « Mutter Courage : Geschäftsleut. » (note 10)

S. 33: von « Der Feldprediger : Ich bring Ihnen eine Botschaft ... » bis S. 35 : « Der Feldprediger : ...hat sie befreien müssen. » (note 8)

L'expression allemande est dans l'ensemble de bonne qualité, surtout en ce qui concerne la prononciation, même si on entend ici ou là encore des confusions ou des contaminations entre le Ich-Laut et le sch-Laut, comme dans « zum Beispiel » prononcé « zum Beich-schpiel* », sans parler de l'inévitable « zwischen » prononcé « zwichen* », ou des erreurs sur des mots d'origine française incorrectement accentués sur la dernière syllabe (« ironisch* », « fantastisch* », etc.). Il est regrettable de faire une erreur sur la prononciation du nom d'un auteur au programme : le nom « Chamisso », en raison des origines de cet écrivain, se prononce à la française (et non « Kamisso* »). Rappelons enfin, comme le jury l'a déjà fait l'an dernier, que si on ne peut attendre que les candidates et candidats connaissent la prononciation allemande de tous les noms de la mythologie grecque et latine, il est cependant indispensable de savoir prononcer correctement les noms des quelques figures mythologiques les plus connues et les plus souvent citées dans la culture, l'art et la littérature européennes : Prometheus ne peut se prononcer Promethä-us* parce que précisément il ne s'orthographie pas ainsi : dans la dernière syllabe – « -eus » – est diphtonguée, comme dans « Zeus », et l'accentuation porte sur la syllabe précédente (Prometheus ; cela vaut aussi pour Orpheus = Orphée).

Malgré cette qualité d'ensemble, le jury a encore entendu dans certaines prestations un trop grand nombre de fautes répétées, ce qui explique en partie la diversité des notes. La plupart portent sur les désinences et les cas – absence de « s » du génitif pour les termes masculins et neutres, désinence incorrecte pour les masculins faibles (« des Geliebten*, des Bösen* »), choix hésitant du cas après « zwischen » (« zwischen dem...und die*... »), sur la construction des verbes (« dienen » ou « entsprechen » suivi de l'accusatif, « wollen » suivi de « zu »), sur le genre de termes courants comme « das Blick*, die Jahren*, die Gedächtnis*, das Dienst*, der Parallel* », sur la construction après certains substantifs (« Anklänge zu »*).

Le jury s'est félicité de voir que les candidates et candidats prennent l'entretien au sérieux, s'efforcent de répondre aux questions, ce qui dans certains cas leur a permis de compléter leur commentaire ou de mieux reformuler une idée avancée au cours du commentaire.

La technique de l'explication de texte est globalement maîtrisée, le stress inhérent à la situation d'examen est manifestement contrôlé dans son ensemble et les candidates et candidats ont su trouver le bon rythme. Le temps imparti est pleinement utilisé sans dépassement, avec toutefois dans quelques cas un déséquilibre de l'introduction et/ou de la première partie, un peu trop longues, par rapport au reste du commentaire, ce qui a obligé ensuite les candidates et candidats à accélérer au risque de devoir renoncer à des commentaires importants (peut-être faut-il voir dans ce léger déséquilibre une prise en compte trop scrupuleuse de la critique formulée l'an dernier dans le rapport à propos des introductions trop brèves et superficielles...) Le choix de l'extrait lu a été souvent justifié, ce qui n'est pas un impératif de l'épreuve mais qui renforce utilement la cohérence du commentaire (une candidate est passée à la lecture de l'extrait en cours de commentaire, ce qui est tout à fait possible, même si on peut conseiller aux candidates et candidats de procéder à la lecture plutôt en début d'épreuve, ce qui permet de poser la voix).

Les meilleures notes récompensent les prestations au cours desquelles les candidates et candidats ont su replacer l'extrait ou le poème dans le contexte proche et le cadre plus général de l'œuvre, proposer un fil directeur au commentaire et analyser en détail les passages les plus pertinents par rapport à cette perspective choisie. Inversement, les notes les plus faibles sanctionnent des commentaires décousus qui trop souvent ne dépassent pas le niveau de la paraphrase et du résumé, qui abordent le texte *in medias res* sans contextualisation véritable ni même de simple rappel de la « narration » pour ce qui est de Chamisso ou de Brecht.

Pour éviter l'écueil le plus courant que représente la paraphrase, rappelons qu'au moment d'aborder l'extrait proposé les candidates et candidats doivent commencer par se poser une

question très simple : pourquoi le jury propose-t-il cet extrait ou ce poème ? En quoi le texte qui m'est soumis est-il particulièrement pertinent pour rendre compte du projet littéraire, esthétique, philosophique ou politique de son auteur ? Quels sont les moyens spécifiquement littéraires, rhétoriques, argumentatifs mis en œuvre à cet effet ?

Par rapport aux années précédentes, les candidates et candidats ont eu dans l'ensemble plus de mal à aller assez rapidement et de façon claire au projet fondamental, à rattacher avec précision l'extrait à étudier à celui-ci. On aurait pu penser que la vision spécifiquement romantique d'un monde dominé par l'argent et la difficile intégration d'un sujet marginal chez Chamisso serait particulièrement mise en avant à l'occasion des commentaires consacrés à *Peter Schlemihl*. Ou bien que soit rappelé ce que Brecht entend par « episches Theater », une de ses contributions majeures à l'histoire du théâtre au 20^e siècle. Mais cela n'a pas été le cas.

L'explication de texte doit éviter deux écueils : d'une part plaquer sur l'extrait des généralités abstraites issues du cours, et d'autre part, inversement, rester au niveau de la lettre du texte dans une paraphrase incapable de prendre de la hauteur et de relier l'extrait aux grands enjeux que porte l'œuvre. Les meilleures prestations sont parvenues à mettre d'emblée en relief ces grands enjeux puis à analyser dans le détail comment ceux-ci étaient abordés concrètement dans l'extrait pour, en conclusion, prendre de nouveau un peu de recul et mettre en perspective le passage.

Chaque année, se pose la question du degré de culture générale que l'on est en droit d'attendre des candidates et candidats. Le niveau du concours d'entrée de l'ENS de Lyon et sa finalité supposent un minimum de culture générale, mais aussi de culture de l'espace germanophone. La préparation à cette épreuve doit être envisagée très tôt, elle ne consiste pas seulement à lire soigneusement les textes au programme, mais à faire preuve de curiosité, à aller vérifier telle ou telle allusion, s'informer même rapidement, sur un auteur rencontré ou sur une théorie susceptible d'être importante pour sa propre formation littéraire. Dans cette perspective, le jury a été étonné de constater, – indépendamment du fait qu'il s'agit d'un des poèmes les plus connus de G. Kolmar qui figure dans de nombreuses anthologies et qui traite d'un thème central dans son œuvre –, que la candidate interrogée sur *Ewiger Jude* de Kolmar ne connaissait pratiquement rien de la légende médiévale du Juif errant qui a eu un si grand retentissement en Occident et donné lieu à d'innombrables reprises et commentaires, de Goethe et Schiller à Marx, Nietzsche et Freud, de Brentano, Byron et Heine à Nerval, Alexandre Dumas et Eugène Sue, de Joseph Roth et Stefan Heym à Leonard Cohen pour ne citer que les exemples les plus connus.

De même, une candidate, invitée lors de l'entretien à préciser la théorie du fantastique selon Tzvetan Todorov qu'elle avait évoquée dans son commentaire, a eu du mal à définir la fameuse « hésitation » qu'éprouve le personnage principal, et avec lui, le lecteur, devant un phénomène extraordinaire qui soit relève d'une illusion et de l'imagination, soit du surnaturel, voire du merveilleux, hésitation qui, tant qu'elle n'est pas levée, fonde précisément le fantastique.

Plus généralement, et comme les années précédentes, le jury a constaté que certaines notions de l'histoire de la littérature sont mal maîtrisées ou pour le moins utilisées de façon inexacte. Sans attendre des connaissances extrêmement poussées sur les définitions génériques, le jury conseille aux candidates et candidats de refaire le point sur des notions et catégories aussi fondamentales pour toutes études littéraires que « märchenhaft », « fantastisch », « Ironie », « Elegie », etc., et de ne pas oublier que dans le cadre d'une analyse universitaire des termes comme « tragisch » ou « lyrisch » ne peuvent être utilisés dans un sens trivial ou journalistique : le « tragique » en études littéraires ne désigne pas simplement une intrigue « qui finit mal », « lyrique » n'est pas un simple synonyme d'« emphatique » ou de « sentimental » (en ce sens, la lettre de Mina à Peter Schlemihl n'est pas « lyrique »). Le jury s'est également étonné de ne pas voir convoquée la catégorie du « wunderbar »/ merveilleux

pour caractériser une des dimensions à l'œuvre dans *Peter Schlemihl* (les bottes de sept lieues ou le nid qui rend invisible par exemple relèvent du merveilleux tel qu'on le trouve dans les contes).

Enfin répétons ce que le jury avait déjà pointé l'an dernier : l'utilisation inflationniste et abusive du terme fourre-tout de « Idee » pour évoquer, à côté d'« idées » proprement dites, des éléments narratifs, des thèmes ou des motifs. Le jury engage vivement les candidates et candidats à travailler en amont des épreuves le vocabulaire de l'explication de texte : la vente de l'ombre au diable n'est pas une « idée », c'est le sujet central du récit de Chamisso ; la position marginale de Schlemihl, l'amour, le rôle de l'argent sont des thèmes ; les différentes occurrences de la redingote grise du diable constituent celle-ci en motif.

Ces remarques critiques n'enlèvent rien à la qualité des meilleures prestations entendues et n'entament pas la confiance qu'a le jury dans la capacité des futurs candidates et candidats à maîtriser cette épreuve.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 8

Membres du jury : Olivier BAISEZ, Marie-Alexandra SCHNEIDER

Cette année, huit candidates et candidats étaient admissibles aux épreuves orales, soit un ou une candidate de plus que les deux années passées. Toutes les candidates et candidats se sont présentés à l'épreuve d'analyse d'un texte hors programme. Le jury a eu le plaisir d'attribuer de très bonnes, voire d'excellentes notes : celles-ci s'échelonnent de 14/20 à 18/20, avec cinq notes égales ou supérieures à 16/20.

Les membres du jury tiennent à féliciter l'ensemble des candidates et candidats pour la qualité de leurs prestations qui témoignaient d'une très bonne compréhension des textes proposés et d'une connaissance approfondie de la civilisation des pays de langue allemande. Les candidates et candidats ont en outre montré qu'ils maîtrisaient le format de l'épreuve, qu'il convient de rappeler ici : après avoir tiré au sort un sujet parmi trois enveloppes, le candidat ou la candidate dispose d'une heure de temps de préparation. L'épreuve dure ensuite 30 minutes qui se décomposent de la façon suivante : 20 minutes de présentation (8 minutes d'introduction et de synthèse, et 12 minutes de commentaire) et 10 minutes d'entretien avec le jury. Les candidates et candidats ont pris soin de respecter le temps imparti et ont fait montre d'une solide maîtrise de la méthode d'analyse de texte, ce qui atteste du sérieux et de la rigueur de leur préparation. Dans de rares cas, le jury a déploré l'absence de problématique ou d'un plan explicitement annoncé.

Comme pour les sessions précédentes, les articles sélectionnés par le jury étaient issus de différents périodiques germanophones (*Die Tageszeitung*, *Der Spiegel*, *Die Zeit*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Süddeutsche Zeitung*) ou du site internet de la *Tagesschau* (ARD) et portaient sur un sujet d'actualité de l'année universitaire écoulée (de septembre 2023 à juin 2024) ou plus généralement sur des problèmes actuels concernant les pays de langue allemande, comme :

- la visite d'État d'Emmanuel Macron en Allemagne au mois de mai 2024 ;
- les résultats des élections européennes de juin 2024 en Allemagne ;
- l'ascension du parti AfD ;
- les difficultés de la coalition tricolore au pouvoir depuis 2021 ;
- la pénurie de main-d'œuvre dans le système de santé allemand ;
- le tourisme de masse dans les Alpes autrichiennes ;
- le débat sur le rétablissement du service militaire en Allemagne.

Le jury s'est réjoui de constater que les candidates et candidats étaient au fait de l'actualité tant en Allemagne qu'en Autriche. Dans de rares cas, le jury a regretté la méconnaissance d'événements majeurs récents, tels que les manifestations contre l'AfD en janvier 2024 ou la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle en 2019.

On peut regretter que certaines candidates ou candidats omettent de mentionner l'orientation politique de l'organe de presse dont provient le texte à analyser voire ignorent l'orientation des grands périodiques de langue allemande dont étaient issus les documents lorsque la question leur a été posée lors de l'entretien. Rappelons en effet que le temps d'échange qui suit le commentaire permet de rectifier les éventuelles erreurs ou bien d'approfondir certains points, dans un cadre toujours bienveillant : les questions du jury ont pour objectif d'aider les candidats et candidates en les invitant à développer les pistes suggérées dans le commentaire ou bien à aller plus loin en ouvrant la conversation à des sujets connexes. Elles peuvent aussi porter sur des questions historiques, politiques, sociétales ou culturelles en lien avec la thématique de l'article. Jamais elles n'ont pour objectif de piéger les candidates et candidats tout au plus de mieux mesurer l'étendue ou la solidité de leurs connaissances. Lors de cette session, les candidates et candidats ont fait preuve d'une grande sagacité et ont su répondre de manière fine et pertinente à la plupart des questions posées par le jury.

Il convient de souligner que la grande homogénéité dans la notation ne reflète pas une uniformité des prestations. Le jury a observé chez la plupart des candidates et candidats des points forts et des points faibles. Telle candidate qui parle un très bon allemand omet par exemple d'annoncer le plan de son explication ou sa problématique. Telle autre maîtrise parfaitement le format de l'exercice mais perd pied dans l'entretien. Une autre à l'inverse propose une explication un peu sommaire mais se rattrape en répondant excellemment aux questions. Une note identique peut donc être attribuée à des prestations extrêmement différentes. Dans la préparation, tous les aspects de l'épreuve doivent être pris en considération.

Qualité de la langue :

Cette année encore, le jury a pu apprécier des prestations orales de très bonne facture (correction syntaxique et grammaticale, richesse lexicale).

Rappelons toutefois qu'il est nécessaire de veiller également à la qualité phonétique. Les membres du jury ont parfois constaté des défauts de prononciation (par exemple pour la prononciation du *y* dans *analysieren* ou la prononciation « à la française » de *Demokratie* ou *Bürokratie*, ou encore des difficultés à placer l'accent tonique sur la bonne syllabe dans des mots comme *Politik* ou *Artikel*).

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur certaines erreurs d'autant plus regrettables qu'elles relèvent de faits linguistiques qui devraient être maîtrisés à ce niveau d'études :

- genre et pluriel des substantifs : **die Klimaschutz, *der Dorf, *der Problem, *Steigerung der Preisen*
- reprise par le pronom accordé en genre et en nombre et mis au bon cas : *Deutschland* est fréquemment repris par une forme du féminin par mimétisme avec la langue française
- expression du changement de lieu : **in Deutschland kommen, *in China gereist, *in Ausland*
- expression de la date : **in 2010*
- marquage du groupe nominal, notamment au datif pluriel : *von *Gesetze*
- cas de l'attribut sujet : *es ist *einen kleinen Ort*
- conjugaison des verbes forts : *um die AfD zu *verboten, hat *anerkennt*

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 13

Membres du jury : Dominique DIAS, Natacha RIMASSON-FERTIN

Treize candidates et candidats ont été admissibles cette année à l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2, et douze se sont présentés à l'épreuve (on compte ainsi un admissible de plus qu'au cours des deux précédentes sessions, mais le même nombre de personnes interrogées). Pour la session 2024, les notes s'échelonnent de 02/20 à 16/20, une large partie de l'éventail des notes possibles a donc été utilisée. La moyenne est de 09/20, c'est-à-dire plus basse de près de trois points par rapport à celle de l'épreuve de 2023 (11,83/20). Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur /20) : 16 (1), 14 (1), 13 (1), 10 (1), 9 (2), 8 (1), 7 (3), 6 (1), 2 (1). Cette baisse sensible de la moyenne s'explique entre autres, outre les faiblesses d'ordre linguistique, par un nombre élevé de prestations présentant des problèmes de méthode (problématique absente ou mal identifiée, résumé lacunaire, commentaire peu construit ou embryonnaire).

Les sujets proposés étaient tous extraits de la presse germanophone et d'une longueur comprenant entre 3500 et 5000 signes. Les deux tiers d'entre eux étaient issus de la presse allemande : *Süddeutsche Zeitung* (SZ) (3), *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (FAZ) (1), *Die Zeit* (1), *TAZ* (1), *Hessenschau* (1), *Wirtschaftswoche* (1), et un tiers de la presse autrichienne : *Der Standard* (2), et suisse : *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) (2). Les textes retenus au cours de cette session traitaient, entre autres, de sujets relatifs à la politique (relations franco-allemandes, montée des extrêmes, xénophobie...), à l'économie (pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, répartition des richesses dans la société), mais aussi de questions sociétales (activisme citoyen, phénomènes de haine en ligne) et culturelles (usage de l'intelligence artificielle dans l'art, patrimoine culturel).

Rappelons que l'épreuve consiste en l'analyse d'un texte portant sur un sujet d'actualité relatif aux réalités des pays de langue allemande : elle comporte une introduction, un résumé structuré, un commentaire problématisé et se termine par un entretien avec le jury. L'introduction doit permettre de re-contextualiser le texte par rapport à sa thématique et par rapport à sa source. Ainsi, un texte portant sur les relations franco-allemandes et relatant la visite du président français en Allemagne pouvait être lu et analysé au regard des élections européennes qui ont largement été couvertes par la presse. S'il est donc bienvenu de préciser la date de publication et la source de l'article dans l'introduction, c'est pour mieux donner du sens à ces informations : la date permet de resituer l'article par rapport à d'autres événements de l'actualité, la source permet, quant à elle, de mieux mettre en perspective l'information. Ainsi, un article portant sur le *Palast der Republik* paru dans un journal suisse offre un regard extérieur sur un monument controversé du patrimoine culturel de la RDA. Un sujet sur des questions économiques ne peut pas être lu de la même façon selon qu'il est

publié dans un journal conservateur, de gauche, libéral... Il s'agit pour ainsi dire de mettre en évidence la ligne éditoriale du support de presse en question. Durant la préparation, il n'est par conséquent pas inutile de lister les principaux organes de la presse germanophone et de relever des éléments permettant de les situer sur le spectre politique.

L'introduction de la thématique doit par ailleurs conduire à formuler une problématique qui n'est pas une simple question générale pouvant s'appliquer à n'importe quel texte, du type « En quoi ce sujet est-il important ? », « Quels sont les enjeux liés à ce sujet ? ». Il faut au contraire être capable d'explicitier les enjeux en question, comprendre la problématique implicite qui traverse le texte et pouvoir relier ce qui constitue un fait particulier à une question de société qui caractérise les pays de langue allemande. Par ailleurs, la conclusion doit apporter des éléments de réponse à cette problématique, et ces éléments de réponse se construisent au fur et à mesure de l'explication et sont fondés sur les analyses faites du texte.

Comme le rappelle le rapport de l'an dernier, les candidates et candidats sont invités à lire un extrait de l'article. Cette lecture peut intervenir au tout début de l'épreuve : cela peut être une façon de poser sa voix et d'évacuer en partie le stress lié à la prise de parole dans un contexte de concours. Mais la lecture peut également avoir lieu plus tard au cours de l'introduction. Du point de vue de la forme, il convient de ne pas expédier cette lecture, mais au contraire de prendre le temps de bien articuler, de bien accentuer et donc de donner du sens à ce que l'on lit. Le jury a ainsi l'occasion d'entendre la maîtrise phonologique du ou de la candidate à partir d'un énoncé authentique. Du point de vue du fond, il peut être judicieux de sélectionner un passage qui ait du sens parce qu'il contient un propos central pour comprendre l'article ou bien parce qu'il illustre particulièrement bien la problématique choisie. Ainsi, le candidat ou la candidate peut tout à fait expliquer les raisons de son choix si cela peut donner plus de force à son propos.

La première partie de l'exposé consiste en un résumé structuré dont le nombre de parties n'est pas fixé par avance, mais qui doit correspondre à la logique de la présentation. Celle-ci peut être linéaire ou thématique en fonction de la structuration du texte. Lors de la présentation du contenu du texte, le jury est toujours surpris d'entendre à cette occasion des choses comme **eine gute Beispiel*, **befasst sich über die Frage*, **in die erste Teile*, **er ist die Meinung*, *dass* ou un mot comme *Journalistin* prononcé avec le son [j] à l'initiale et non [ʃ]. Nous ne pouvons qu'inviter les candidates et candidats à se préparer au mieux à l'épreuve d'explication en assimilant le vocabulaire et les expressions utiles pour expliquer un texte. Le fait d'automatiser certaines amorces de phrase permet de réduire le nombre d'erreurs faites à l'oral, mais également de concentrer son attention sur le reste de l'explication. Ainsi, on pourra mémoriser et apprendre à se servir à bon escient d'amorces comme : *Der Artikel bezieht sich auf / handelt von ; in diesem Artikel geht es um ; im ersten Teil ; im zweiten Absatz...* Dans le même ordre d'idées, la préparation à l'épreuve doit être l'occasion d'enrichir son vocabulaire : tout ne peut pas être *wichtig* et *schwierig*. On pourra penser à employer de façon appropriée des synonymes comme *wesentlich*, *entscheidend*, *relevant*, *ausschlaggebend* pour le premier terme et par exemple *problematisch*, *anspruchsvoll* ou encore *heikel* pour le second. En outre, il apparaît que le genre de mots propres à l'explication comme *Artikel*, *Problem*, *Absatz*, *Beispiel* doit être absolument maîtrisé. Par ailleurs, certaines erreurs de compréhension dans le résumé découlent d'une difficulté à bien identifier les énonciateurs à l'origine des propos : un article cite souvent des sources variées, mentionne des points de vue opposés, liste des arguments. Il ne faut pas systématiquement attribuer la responsabilité des propos au

journaliste. Certains indices comme le subjonctif 1 ou les guillemets doivent alerter les candidates et candidats sur ce point.

La seconde partie de l'exposé consiste en un commentaire structuré et argumenté qui ne doit pas s'apparenter à la récitation d'une fiche de cours. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un texte évoque la vie en RDA qu'il faut infliger au jury un exposé plaqué de tout ce que l'on sait sur l'ancienne Allemagne de l'Est. En revanche, il s'agit de sélectionner parmi ses connaissances les éléments pertinents à mettre en perspective par rapport au sujet. Le jury est parfois resté sur sa faim quand les exposés étaient un peu trop courts : c'est souvent que le ou la candidate a parlé trop vite sous l'effet du stress en expédiant un peu l'épreuve, ou bien qu'il est resté trop vague et n'est pas entré dans les détails. Par exemple, dire que le ton du texte est ironique est une remarque pertinente si tel est le cas, mais il convient alors d'aller chercher dans le texte les marques de cette ironie : l'emploi de tel mot, des marques de subjectivité, une forme verbale particulière... De manière générale, les analyses doivent être fondées sur des éléments concrets et/ou être illustrées par des exemples qui viennent éclairer le propos du ou de la candidate.

L'épreuve se termine enfin par un entretien avec le jury qui ne consiste pas en un quiz de connaissances générales, ni en un piège visant à vérifier les connaissances très précises des candidates et candidats. L'objectif du jury est d'aider le ou la candidate à revenir sur un point devant être précisé ou approfondi, de lui donner l'opportunité de s'exprimer sur des aspects qu'il ou elle n'aurait pas vus au cours de son explication. Les questions posées sont très souvent des questions ouvertes qui ne peuvent trouver une réponse exhaustive dans le temps imparti ou qui ne peuvent pas être tranchées de manière claire. La bonne attitude à avoir est donc d'envisager différents aspects, d'émettre des hypothèses argumentées et d'engager la discussion avec le jury. Si une question n'est pas comprise, on peut imaginer demander au jury de la reformuler, mais ce dernier a été bien étonné d'entendre « Kannst du bitte wiederholen ? » de la part d'un candidat visiblement plus habitué à échanger avec ses camarades qu'avec un examinateur. Un minimum de préparation au cours de l'année devrait là aussi permettre d'automatiser certaines stratégies de communication en interaction. Bien que la situation de l'épreuve orale soit stressante pour les candidates et candidats – ce que le jury comprend parfaitement – il faut veiller à ne pas se laisser déstabiliser, à garder une posture ouverte en regardant régulièrement le jury, par exemple. Lors de la phase de préparation, il faut par conséquent éviter de trop rédiger ses notes car il ne s'agira pas de les lire.

Lors de cette session, le jury a pu constater que de trop nombreux candidates et candidats semblaient avoir négligé les aspects phonétiques et phonologiques au cours de leur préparation. Il paraît pourtant évident de rappeler qu'une épreuve orale suppose de travailler de manière systématique la prononciation. Une mauvaise prononciation peut entraver la compréhension de la part de l'interlocuteur ou rendre pénible l'écoute d'un exposé de 20 minutes. Certains phonèmes de l'allemand sont connus pour représenter une difficulté pour les francophones et doivent donc faire l'objet d'un entraînement tout particulier : le [h] aspiré en début de mot ou de syllabe (*Haus* vs *aus*), la différence entre le son [ʃ] (*französisch*, *Fisch*) et le son [ç] (*ich*, *künstlich*), la longueur des voyelles (*bitten* [ɪ] vs *bieten* [i:]) et/ou leur degré d'aperture (par exemple *wenn* [vɛn] vs *wen* [ve:n] ; *den* [de:n] vs *denn* [dɛn]). Outre ces difficultés récurrentes d'articulation, il convient également de soigner l'accentuation des énoncés et de ne pas systématiquement accentuer la dernière syllabe des mots. Enfin, il faut également se méfier de ne pas se laisser influencer par l'anglais : les examinateurs ont par exemple entendu à plusieurs reprises la diphtongue [aɪ] au début du mot *Identität* ou encore le substantif *Union* prononcé à l'anglaise ['ju:niən] au lieu de [u'ɲjo:n]. La prononciation et l'accentuation de mots très courants est supposée maîtrisée et ne peut pas être négligée. Un moyen simple de s'entraîner est par exemple d'écouter régulièrement des podcasts ou de

visionner de courtes vidéos : cela permet à la fois d'améliorer sa compréhension de l'oral en apprenant à mieux discriminer les sons et de se familiariser au mieux avec les sonorités de l'allemand et les différentes courbes mélodiques. Pour s'entraîner à la production, on peut s'enregistrer et se réécouter pour corriger certains défauts réguliers : pour ne pas se décourager, on peut à chaque fois concentrer son attention sur une difficulté particulière pour peu à peu améliorer de façon notable sa prononciation.

Comme dans les précédents rapports, le jury invite les candidates et candidats à ne pas négliger leur LV2, non seulement parce que dans l'immédiat l'épreuve peut leur rapporter de précieux points pour réussir au concours, mais également parce que l'allemand constitue un véritable atout pour leur culture générale, leur formation universitaire et leur future insertion professionnelle. La lecture régulière de la presse germanophone constitue la base de la préparation : elle doit permettre d'acquérir du vocabulaire relatif à différents domaines, de se familiariser avec la ligne éditoriale de différents titres de presse et de s'interroger sur les réalités civilisationnelles et culturelles des pays germanophones. Cette lecture doit donc être doublée par des recherches sur l'histoire de ces pays, sans laquelle il est impossible d'interpréter et de comprendre les événements du monde actuel. La préparation sur le plan linguistique doit bien entendu faire l'objet d'une préparation soutenue. La maîtrise de faits de langue comme la place du verbe, les formes verbales ou encore la déclinaison des groupes nominaux suppose un entraînement régulier et constant.

Pour conclure, le jury souhaite remercier les candidates et candidats de la promotion 2024 et souhaite bonne chance à celles et ceux qui leur succéderont, dans l'espoir que ces conseils – et ceux des rapports précédents – leur serviront à s'entraîner au mieux et à aborder l'épreuve de manière plus sereine et efficace.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 3

Membres du jury : Pénélope PATRY, Isabell SCHEELE

Cette année, le jury a dû constater une légère baisse du nombre de candidates et candidats. Il encourage pourtant vivement les futures candidates et candidats à oser faire le choix de l'allemand pour la préparation de cette épreuve d'analyse en LE : comparé aux années précédentes, le niveau s'est en effet révélé relativement homogène et le jury n'a pas hésité à donner de très bonnes notes (1 x 8 ; 1 x 15 ; 1 x 18).

Les articles proposés par le jury étaient tirés des grands titres de la presse nationale allemande : *Der Spiegel*, *Süddeutsche Zeitung*, *taz* et portaient sur la politique étrangère de l'Allemagne, les relations à la Chine, le travail de mémoire.

Le jury tient d'abord à souligner la bonne, voire très bonne préparation des 3 candidates et candidats qui se sont présentés à l'épreuve, du point de vue de la forme de l'exercice.

- Les introductions menées en 5 minutes débutaient toutes par l'évocation d'éléments indispensables tels que le thème, la structure de l'article, le fil conducteur de l'analyse, l'annonce du plan. Le jury a aussi apprécié les efforts de contextualisation en introduction de l'analyse.
- Toutes les candidates et candidats ont lu un passage et justifié, même rapidement, leur choix.
- Les exposés étaient toujours structurés et assez bien équilibrés, la majorité des candidates et candidats présentant de façon claire le résumé puis le commentaire.

En ce qui concerne la correction de la langue, les candidates et candidats ont fait preuve d'une grande richesse lexicale qui témoigne d'une bonne préparation et d'un apprentissage sérieux. Cela confère une fluidité certaine aux exposés et permet aux candidates et candidats d'utiliser pleinement les 20 minutes qui leur sont imparties. Si des efforts sur la correction syntaxique ont pu être notés, le jury se doit toutefois de rappeler l'importance de respecter la place du verbe conjugué.

Enfin, lors de cette session, le jury a pu remarquer la maîtrise de soi et la bonne gestion du stress des candidates et candidats. Ceux-ci ou celles-ci ont su aussi organiser leur temps de parole, se sont montrés ouverts à l'échange avec les membres du jury après des exposés clairs, problématisés et bien structurés.

Très satisfait du niveau global de cette session 2024, le jury souhaite toutefois attirer l'attention des futurs candidats et candidates sur quelques points de vigilance qui lui paraissent essentiels :

- Quelques mots sur le titre de presse de même que sur le journal ou le magazine dont est tiré l'article proposé sont attendus en introduction. Les candidates et candidats ne doivent pas en faire l'économie.
- Si le jury a, cette année encore, relevé certains gallicismes hasardeux tels que **negoziieren* ou des barbarismes comme **Unterschiedenheit*, il a néanmoins apprécié qu'une candidate qui ne trouvait pas le mot qui lui manquait en allemand cherche à exprimer l'idée par une paraphrase.
- Dans le cadre de ce concours, il est enfin attendu des candidates et candidats germanistes qu'ils et elles connaissent et soient capables d'expliquer des termes telles que la *Erinnerungskultur* ou la *SED*. Le jury a regretté que l'expression « *Wandel durch Handel* » ne soit ni identifiée ni expliquée par le candidat interrogé.

Le jury, très satisfait du niveau des interrogations orales de cette session 2024, remercie les candidates et candidats pour leur engagement dans la préparation d'une épreuve que certains ou certaines pourraient juger mineure en SH et espère qu'il aura le plaisir d'écouter à nouveau des prestations réussies l'année prochaine. Une bonne préparation de l'épreuve par des révisions grammaticales et lexicales, par un suivi de l'actualité des pays germanophones et par l'acquisition de solides connaissances de l'arrière-plan politique, social et culturel permet aux candidates et candidats d'être à l'aise le jour J et de proposer des exposés riches et de qualité que le jury ne peut que saluer.